GENRE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES : INTRODUCTION

Les réponses aux changements climatiques sont souvent conçues en termes scientifiques et économiques. Nous proposons ici une analyse plus ancrée en termes sociaux, sensible au genre. Une étude exploratoire récente effectuée au Québec sur la question de l'intégration du genre dans les changements climatiques a démontré que cette question est peu traitée par les gouvernements, les groupes environnementaux et les groupes de femmes. Nous proposons donc de faire connaître la dimension de genre en lien avec la lutte et l'adaptation aux changements climatiques au Québec ainsi que l'importance de l'intégrer aux politiques et aux actions individuelles et collectives, afin que celles-ci soient plus efficaces pour contrer le phénomène tout en évitant d'exacerber les inégalités sociales.

QU'EST-CE QUE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES?

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les changements climatiques sont les «[c]hangements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables». Selon le GIEC, le réchauffement de la planète est indéniable et son accélération résulte de l'activité humaine. Les causes du réchauffement climatique sont les variations des concentrations de gaz à effet de serre (GES) et d'aérosols dans l'atmosphère. En effet, les émissions de GES imputables aux activités humaines ont augmenté de 70% entre 1970 et 2004 et les rapports récents du GIEC en confirment la progression. Les émissions de CO_2, le plus important GES émis par les activités humaines, plus particulièrement l'utilisation de combustibles fossiles, ont augmenté de 80% dans la même période.

Le réchauffement climatique a des impacts notamment sur les écosystèmes marins et d'eau douce (augmentation des algues et plancton), sur l'agriculture, sur la santé et la mortalité humaine et sur certaines activités des communautés vivant dans l'Arctique. Les changements climatiques sont aussi responsables de l'augmentation des catastrophes naturelles telles que les inondations et les sécheresses. Les impacts seront plus importants dans les pays en développement, les zones côtières et les communautés nordiques).

QU'EST-CE QUE LE GENRE?

SELON LA DÉFINITION DE ONU FEMMES, «LE GENRE FAIT RÉFÉRENCE AUX OPPORTUNITÉS ET ATTRIBUTS SOCIAUX ASSOCIÉS AU FAIT D'ÊTRE UN HOMME OU UNE FEMME ET AUX RELATIONS ENTRE LES FEMMES, LES HOMMES, ENTRE LES FILLES ET LES GARCONS AINSI QU'AUX RELATIONS ENTRE FEMMES ET ENTRE HOMMES. CES ATTRIBUTS, OPPORTUNITÉS ET RELATIONS SONT DES CONSTRUCTIONS SOCIALES. CELA SIGNIFIE QUE CE SONT DES CONSTRUCTIONS ET DES PRODUITS DE LA SOCIÉTÉ ET, EN CELA, ILS PEUVENT ÊTRE MODIFIÉS ET TRANSFORMÉS.»

LES LIENS ENTRE LE GENRE ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Une analyse de genre est forcément basée sur les stéréotypes sexuels quant aux rôles des femmes et des hommes dans la société et la famille. Que les stéréotypes sexuels soient la cause ou la conséquence de l'inégalité entre les sexes, il demeure qu'une analyse de genre comporte le danger de renforcer ces stéréotypes au lieu de les déconstruire. Par contre, l'absence de la dimension de genre dans les réponses aux changements climatiques risque que les mesures adoptées ne soient pas efficaces et qu'elles exacerbent les inégalités sociales. En effet, les perceptions quant aux changements climatiques ne sont actuellement pas les mêmes pour les femmes et les hommes. Des campagnes de sensibilisation et d'éducation menant aux actions individuelles et collectives doivent donc être adaptées à ces différentes perceptions afin d'être efficaces. De plus, les impacts des changements climatiques sont différenciés; certains groupes sociaux, en raison de leur genre, de statut socioéconomique, de leur race, de leur ethnicité, ou de leur âge, sont plus vulnérables aux impacts des changements climatiques (par exemple les canicules, les sécheresses et les inondations) notamment parce qu'ils n'ont pas la même capacité d'action et d'adaptation. Par exemple, en raison des rapports sociaux de sexe, les femmes ont souvent la responsabilité des personnes à charge plus vulnérables, une responsabilité alourdie lors de catastrophes naturelles ou de canicules reliées aux changements climatiques.

UNE PROBLÉMATIQUE ENCORE MÉCONNUE AU QUÉBEC

Alors que l'intégration du genre dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques est discutée depuis plusieurs années à l'ONU et dans les grands sommets internationaux sur le climat, le sujet est peu connu au Québec. La recherche exploratoire que nous avons effectuée préalablement à la rédaction de ces fiches a fait ressortir les aspects suivants :

- la problématique genre et changements climatiques est peu connue et sous-investie tant par les groupes de femmes que les groupes environnementaux, qui travaillent encore en silos.
- les groupes environnementaux auxquels nous avons parlé ne se préoccupent pas des questions de genre;
- les groupes de femmes auxquels nous avons parlé ne se préoccupent pas directement des changements climatiques, bien que certains soient interpellés par des questions environnementales, surtout si celles-ci ont un impact sur la santé des femmes ou la qualité de vie;
- les politiques et stratégies gouvernementales n'intègrent pas les questions d'égalité entre les sexes aux questions environnementales;
- très peu de participantes et participants à l'étude font un lien entre le genre et les changements climatiques;
- les impacts des changements climatiques sont perçus comme étant lointains en temps et en espace;
- le discours autour des changements climatiques est trop souvent technico-scientifique et non accessible.

IL EXISTE DONC AU QUÉBEC UN MANQUE DE CONNAISSANCES SUR LES ASPECTS GENRÉS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET UN BESOIN CRIANT D'ÉDUCATION ET DE SENSIBILISATION QUANT À CES ENJEUX AFIN D'INCITER DES ACTIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES AINSI QUE DES ALLIANCES STRATÉGIQUES ENTRE LES GROUPES ENVIRONNEMENTAUX, LES GROUPES DE FEMMES, LES POPULATIONS AUTOCHTONES ET LES AUTRES GROUPES SOCIAUX.

LES FICHES THÉMATIQUES

Afin d'expliquer les liens entre le genre et les changements climatiques, nous avons élaboré des fiches thématiques sur les différents aspects de cette problématique. Chacune des fiches comprend une synthèse des études répertoriées sur ces différents aspects ainsi que des exemples concrets. Enfin, des pistes d'action sont identifiées pour alimenter les échanges lors des formations.

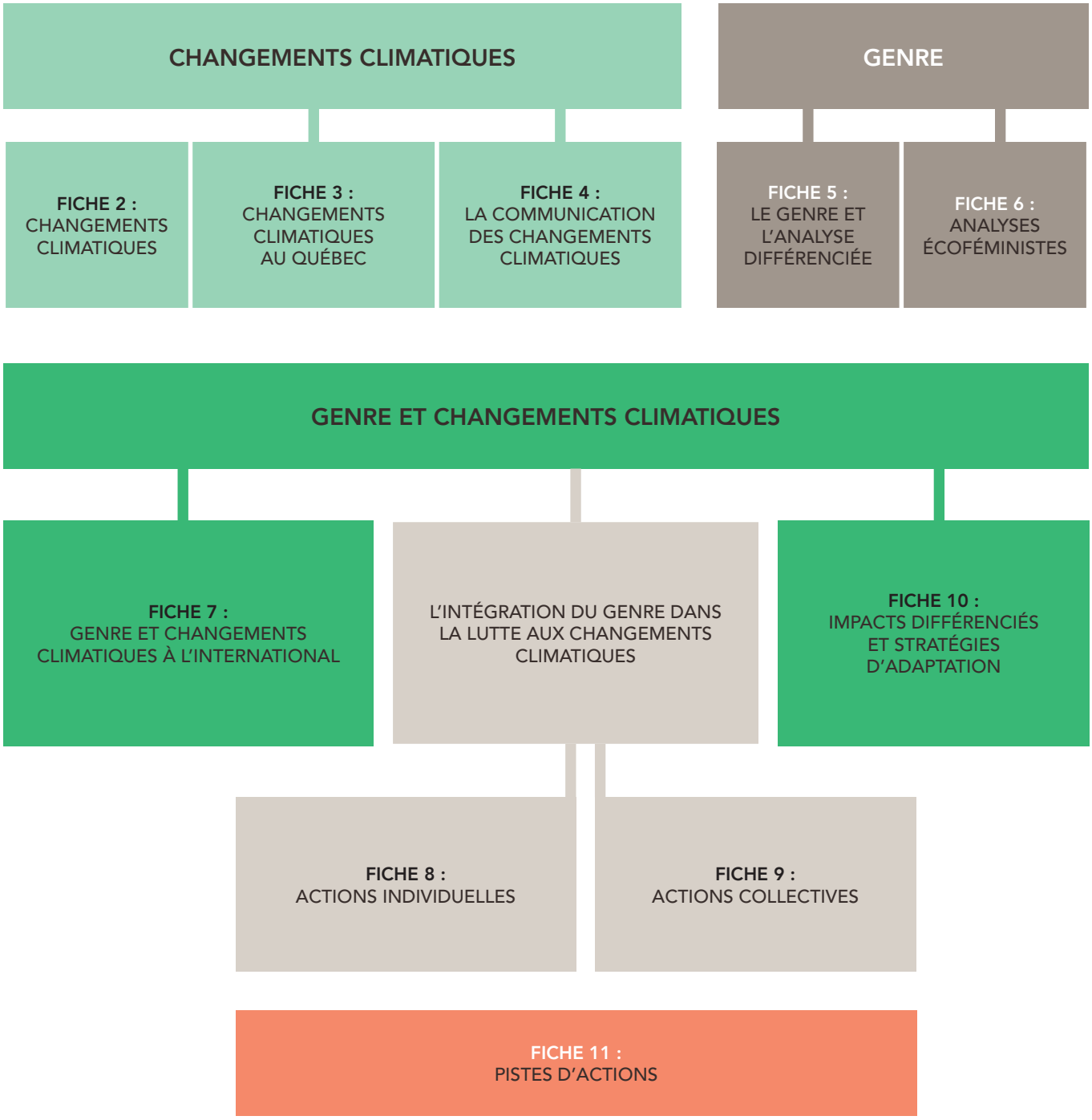

Références

Groupe sur l'évolution du climat (GIEC), *Changements climatiques 2007 : les éléments scientifiques. Résumé à l'intention des décideurs*, Contribution du Groupe de travail I au quatrième Rapport d'évaluation du GIEC, 2008, [GIEC 2008].

Rochette, Annie, Sophie Gramme, Florence Lavigne Le Buis, *L'intégration du genre dans la lutte aux changements climatiques au Québec*, Service aux collectivités, UQAM, 2013, en ligne : www.mediaterre.org/genre/actu,20130527141414.html

Skinner, Emmeline. 2012. "Genre et changement climatique: Panorama". BRIDGE.

Réseau québécois des groupes écologistes

UQÀM | Service aux collectivités
Université du Québec à Montréal

Relais Femmes

réseau femmes environnement

Enseignement supérieur, Recherche et Science
Québec

Avec la participation financière du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.
Le contenu du produit n'engage que la responsabilité de l'établissement et des auteures et auteurs.

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

DÉFINITION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES :
« changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables» (*Convention*, art.1). Selon le **Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat** (GIEC), le réchauffement de la planète est indéniable et son accélération anthropique.

LA SITUATION PLANÉTAIRE

QUELS CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?

- En 2008, le GIEC remarque, à l'échelle de la planète, une hausse des températures moyennes de l'atmosphère et de l'océan, une fonte massive de la neige et de la glace ainsi qu'une élévation du niveau moyen de la mer.
- En 2013, le GIEC vient confirmer et renforcer le diagnostic. Le réchauffement du système climatique est sans équivoque : réchauffement de l'atmosphère et de la mer, diminution de la quantité de neige et de glace, élévation du niveau de la mer, et augmentation des gaz à effet de serre.

AUGMENTATION DU NIVEAU DES MERS

Le niveau moyen de la mer s'est élevé de 1,8 mm/an depuis 1961 et de 3,1 mm/an depuis 1993.

Le taux d'élévation du niveau des mers depuis 1850 est supérieur à ce taux depuis les deux derniers millénaires. De plus, elle s'est réchauffée entre 1870 et 2010.

AUGMENTATION DES TEMPÉRATURES

Onze des douze dernières années sont parmi les douze années les plus chaudes vécues depuis 1850, et les températures ont augmenté presque partout dans le monde.

Chacune des trois dernières décennies a été successivement plus chaude à la surface de la Terre que toutes les décennies précédentes depuis 1850. La période 1983–2012 a probablement été la période de 30 ans la plus chaude des 1400 dernières années dans l'hémisphère nord.

FONTE DES GLACES ET DE LA NEIGE

L'étendue annuelle moyenne des glaces en Arctique a diminué de 2,7% par décennie.

Il est très probable que, sur les deux dernières décennies, la calotte glaciaire a diminué, les glaciers de pratiquement toutes les régions du monde ont continué à reculer, et les étendues de la banquise arctique et du manteau neigeux de printemps de l'hémisphère nord ont diminué.

AUGMENTATION DES CATASTROPHES NATURELLES

Les changements climatiques sont aussi responsables de l'augmentation des catastrophes naturelles telles que les inondations et les sécheresses.

La fréquence des vagues de chaleur, des fortes précipitations et des activités cycloniques s'est probablement accrue.

LES CAUSES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET L' INFLUENCE HUMAINE

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES sont principalement liés à la concentration de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone ou CO_2, méthane, oxyde nitreux) et d'aérosols dans l'atmosphère. Les concentrations dans l'atmosphère de CO_2, de méthane et d'oxyde nitreux ont augmenté pour atteindre des niveaux sans précédent depuis au moins 800 000 ans.

LE GIEC PRÉVOIT QUE LES ÉMISSIONS MONDIALES DE GES AUGMENTERONT DE 25 À 90% ENTRE 2000 ET 2030.

L'INFLUENCE DES ACTIVITÉS HUMAINES est claire selon le GIEC :

- les émissions de GES imputables aux activités humaines ont augmenté de 80% entre 1970 et 2004;
- les émissions de CO_2, le plus important GES émis par les activités humaines, ont augmenté de 40% depuis la période préindustrielle;
- les activités humaines, notamment l'utilisation de combustibles fossiles (charbon, produits pétroliers, gaz naturel), la déforestation, l'agriculture, et l'utilisation des substances appauvrissant la couche d'ozone (dans les systèmes de réfrigération et climatisation), sont responsables des émissions de gaz à effet de serre;
- les principaux secteurs d'activités humaines responsables des émissions de gaz à effet de serre sont le transport, le secteur d'énergie, le secteur industriel, le secteur du bâtiment (résidentiel, commercial et institutionnel), l'agriculture et les matières résiduelles et le secteur de l'énergie;

L'influence humaine a été détectée par le GIEC dans le réchauffement de l'atmosphère et de l'océan, les changements du cycle de l'eau planétaire, la fonte des neiges et glaces, l'élévation du niveau marin moyen, la modification de certains évènements climatiques extrêmes, dont les vagues de chaleur, la progression de la sécheresse ainsi que la fréquence des épisodes de fortes précipitations.

CLIMAT, MÉTÉO, RÉCHAUFFEMENT, CHANGEMENTS : DÉMYSTIFIER LES CONCEPTS

DISTINCTION ENTRE CLIMAT ET MÉTÉO :

Alors que le climat réfère aux moyennes de températures, d'ensoleillement, de pluie, d'humidité et de vents dans une région donnée sur une longue période, la météo fait référence à l'étude du temps sur une courte période.

Exemple : Une vague de froid au Québec pendant quelques jours ne signifie pas que le réchauffement climatique n'existe pas.

DISTINCTION ENTRE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

Alors que les changements climatiques réfèrent à toute modification en lien avec le climat (augmentation des précipitations, sécheresse, évènements extrêmes, etc.), le réchauffement climatique fait plutôt référence à une augmentation globale et moyenne des températures des océans et de l'air à la surface de la Terre.

En effet, on constate qu'à l'échelle de la planète la température augmente (0,8 °C de 1901 à 2010, dont 0,5 °C de 1979 à 2010). Puis, à l'échelle locale, on observe des changements climatiques : augmentation des précipitations dans le Nord, sécheresse au Sud, amplification des phénomènes climatiques extrêmes, etc. En bref, les derniers rapports du GIEC ont démontré que le réchauffement climatique global est bel et bien réel, et qu'il est rapide et brutal contrairement aux autres périodes chaudes de la Terre.

LES IMPACTS

Les changements climatiques ont un impact certain sur :

- les écosystèmes marins et d'eau douce (augmentation des algues et plancton);
- l'agriculture (ex. plantation plus précoce, incendies, parasites, etc.);
- la santé (mortalité associée à la chaleur, maladies infectieuses, allergies au pollen);
- certaines activités des communautés vivant dans l'Arctique;
- l'augmentation des catastrophes naturelles telles que les inondations et les sécheresses.

LES IMPACTS SERONT PLUS IMPORTANTS DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, LES ZONES CÔTIÈRES ET LES COMMUNAUTÉS CIRCUMPOLAIRES.

LE GIEC PRÉVOIT QUE MÊME SI LES ÉMISSIONS DE CO_2 CESSAIENT, LA PLUPART DES CARACTÉRISTIQUES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES PERSISTERAIENT.

LA RESPONSABILITÉ DU « NORD » ENVERS LE « SUD »

Les populations, les sociétés et les écosystèmes du monde entier sont vulnérables aux changements climatiques, mais leur degré de vulnérabilité diffère selon les endroits.

Les pays du « Sud » subiront la majeure partie des impacts des changements climatiques, même si les pays du « Nord » ou les pays industrialisés sont les principaux responsables de ceux-ci. En plus d'avoir historiquement contribué majoritairement aux émissions de GES, les pays industrialisés émettent 2,5 fois plus d'émissions de GES per capita que les pays en développement. De plus, les industries polluantes des pays industrialisés tendent à délocaliser leurs activités vers les pays émergents (ex. en Chine et en Inde), faisant ainsi porter à la Chine et d'autres pays émergents la responsabilité d'une bonne partie des émissions de gaz à effet de serre de l'Amérique du Nord et de l'Europe.

SUITE AU VERSO

LA SUITE...

Pour des raisons d'équité, de justice environnementale et de solidarité internationale, les pays développés ont donc une responsabilité supplémentaire de réduire la majeure partie des émissions globales de GES, entre autres en révisant leur consommation, en ralentissant leur développement économique et en réévaluant les modèles de «progrès» uniquement centrés sur le développement économique pour s'orienter notamment vers des modèles plus globaux comme l'indice de développement humain. Selon Johnsson-Latham, afin de lutter contre les changements climatiques et la pauvreté et de réduire l'inégalité entre les femmes et les hommes, il faut s'assurer de simultanément combler les besoins des gens les plus pauvres et de réduire les émissions des GES des gens les plus riches.

Références

Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Rio de Janeiro, juin 1992, en ligne : unfcc.int/resource/docs/convkp/convfr.pdf

Global Justice Ecology Project, globaljusticeecology.org/climatejustice

Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), *Changements climatiques 2007 : les éléments scientifiques. Résumé à l'intention des décideurs*, Contribution du Groupe de travail I au quatrième Rapport d'évaluation du GIEC, 2008, [GIEC 2008].

Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), «Rapport du GIEC: L'évolution du climat entraîne des risques omniprésents, mais il existe des possibilités d'intervention efficacies» (31 mars 2014), communiqué de presse du GIEC, en ligne : www.ipcc.ch/pdf/ar5/pr_wg2/140331_pr_wgII_fr.pdf

Intergovernmental Panel on Climate Change, « Summary for the policymaker» in *Climate Change 2013 : The Physical Science Basis* (2013), Working Group I Contribution to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [GIEC 2013(a)].

Intergovernmental Panel on Climate Change, « Chapter 1 : Introduction»in *Climate Change 2013 : The Physical Science Basis* (2013), Working Group I Contribution to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [GIEC 2013(b)].

Johnsson- Latham, Gerd. 2007. A *Study on gender equality as a prerequisite for sustainable development*, Comité aviseur sur l'environnement du gouvernement suédois, Stockholm.

Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme. 2013. *10 fiches pour décrypter le défi climatique : ne sacrifions pas l'avenir au présent*, Paris.

Shields, Alexandre. « Les consommateurs occidentaux contribuent à la pollution en Chine» (21 janvier 2014), en ligne : *Le Devoir* www.ledevoir.com/environnement/actualites- sur- l-environnement/397813/les- consommateurs- occidentaux- contribuent- a- la- pollution- en- chine

Shields, Alexandre. « Climat: catastrophe à l'horizon» (5 avril 2014), en ligne : *Le Devoir* www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/404694/climat-catastrophe-a-l-horizon

Considérant que le réchauffement planétaire est indéniable, qu'il y a déjà des impacts sur les écosystèmes et les activités humaines, qu'il est causé principalement par ces activités humaines, surtout dans les pays du «Nord», et qu'il affecte davantage les pays du «Sud», une action concertée de la communauté internationale est nécessaire en amont, par la réduction des émissions de GES et en aval, par l'adaptation aux changements inévitables.

Réseau québécois des groupes écologistes

UQÀM Service aux collectivités
Université du Québec à Montréal

Relais Femmes

réseau femmes environnement

Enseignement supérieur, Recherche et Science Québec

Avec la participation financière du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.
Le contenu du produit n'engage que la responsabilité de l'établissement et des auteures et auteurs.

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU QUÉBEC

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : UNE RÉALITÉ AU QUÉBEC !

- **Les températures moyennes annuelles ont augmenté** entre 0,3 et 1,5 degré Celsius de 1960 à 2008 ;
- les températures hivernales pourraient augmenter de 3,8 degrés dans le sud et de 6,5 degrés dans le nord du Québec d'ici 2050 ;
- **les averses de neige ont augmenté dans le nord du Québec et diminué dans le sud ;**
- **les évènements climatiques extrêmes** tels les sécheresses, inondations et pluies torrentielles seront plus nombreux.

Ces évènements climatiques extrêmes se produisent déjà au Québec.

Exemples : problèmes sérieux d'érosion des berges sur la Côte Nord dans les dernières années, hiver particulièrement doux et la sécheresse de 2012, inondations en Montérégie au printemps 2011, canicule de 2010, précipitations de neige anormalement élevées à l'hiver 2007-2008, le verglas de 1998, et le déluge du Saguenay en 1996.

AUTRES ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES PROBABLES ET POSSIBLES AU QUÉBEC :

- une diminution du couvert de glace et de la période d'englacement;
- un raccourcissement de la durée de la saison hivernale;
- une diminution de la fréquence et de l'intensité des vagues de froid;
- une accélération de la fonte du pergélisol;
- des périodes de canicule plus fréquentes et plus chaudes;
- des niveaux d'eau extrêmes en zones côtières lors des tempêtes;
- une augmentation des redoux hivernaux;
- une augmentation des fluctuations des niveaux d'eau (fortes crues et étiages plus bas) causant de l'érosion dans les cours d'eau;
- un déplacement vers le nord de la trajectoire des tempêtes;
- une augmentation du nombre total de tempêtes tropicales et des ouragans plus intenses;
- une prolongation des périodes de sécheresse estivale.

LES CAUSES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU QUÉBEC

LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) AU QUÉBEC s'élevaient à 81,8 Mt éq. $C0_2$ en 2009, ce qui équivaut à 10,4 tonnes de GES par habitant. La production et la consommation de carburants et de combustibles sont responsables de 70% des émissions de GES. Les secteurs responsables des émissions de GES au Québec sont le secteur des transports (surtout le transport routier) (43,5%), l'industrie (28%), le secteur du bâtiment (14%), l'agriculture (7,9%), les matières résiduelles (5,9%) et le secteur de l'électricité (0,8%).

Émissions de GES totales et par habitant des provinces et territoires canadiens en 2010

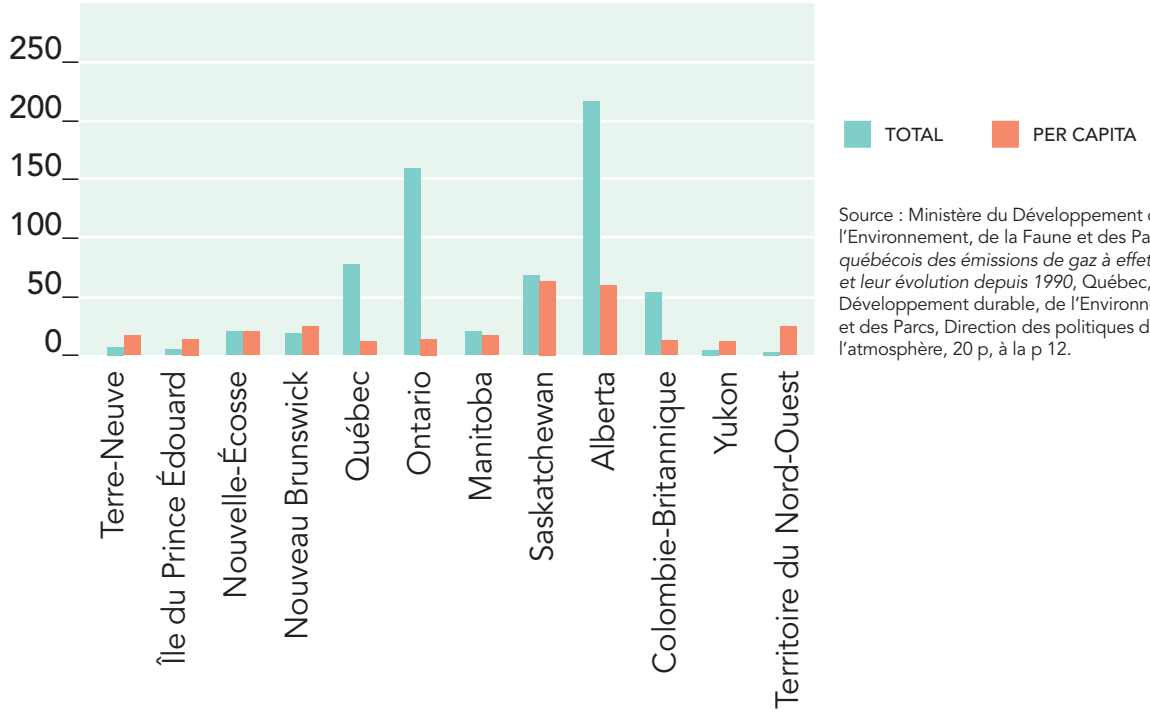

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (2013), *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2010 et leur évolution depuis 1990*, Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère, 20 p, à la p 12.

LES IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU QUÉBEC

Les changements climatiques ont des impacts sur la population (conditions de vie, santé, etc.), sur l'environnement naturel et bâti, et sur certains secteurs de l'économie.

Les changements climatiques ont des impacts sur la **santé des populations**. Par exemple:

- les vagues de chaleur entraînent des problèmes de santé;
- la mauvaise qualité de l'air (pollution, pollen) entraînent des problèmes de santé;
- la mauvaise qualité de l'eau due aux risques de contamination;
- les risques de pénurie d'eau augmentent l'insécurité alimentaire des personnes précaires;
- les impacts physiques et psychosociaux des évènements climatiques extrêmes;
- la fonte du pergélisol ayant des impacts sur la santé et les conditions de vie des Autochtones;
- l'augmentation de l'aire de répartition des vecteurs de maladies humaines (p. ex. maladie de Lyme).

Les changements climatiques auront également des impacts sur **l'environnement bâti**, c'est-à-dire les infrastructures (l'érosion des routes, la fermeture de tronçons en raison d'inondations, les débordements des égouts municipaux, les prises d'eau potable, etc.) ainsi que sur les **écosystèmes et espèces**. La disparition progressive de la glace de mer et la fonte du pergélisol dans le Nord québécois ont aussi des impacts sur les écosystèmes, les infrastructures et les bâtiments. Par exemple, la fonte du pergélisol au Nunavik crée des mouvements du sol qui affectent la pérennité des bâtiments, des infrastructures (ex : dégradation des pistes d'aéroports) et des logements sociaux des populations locales.

Certains secteurs de l'économie québécoise seront plus affectés que d'autres par les changements climatiques, notamment l'agriculture, l'exploitation de ressources naturelles (forêts, mines), la production hydroélectrique et le tourisme.

ACTIONS ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS

LE PLAN D'ACTION 2013–2020 SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (PACC 2020)

MESURES POUR LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Interventions transversales et sectorielles, notamment l'aménagement du territoire et la gestion des risques, le développement de connaissances, de savoir-faire et de technologies, de sensibilisation et de formation, ainsi que les interventions dans les secteurs des transports, des bâtiments, des matières résiduelles et de l'agriculture;
- Participation des individus dans la voie du développement durable (prise en compte des changements climatiques, choix de produits locaux, utilisation de l'autobus et du vélo);
- Diffusion des connaissances et des outils de sensibilisation (ex. la création d'un site Internet gouvernemental d'informations sur les changements climatiques);
- Création d'un programme de recherche sur les impacts socioéconomiques des changements climatiques « en regard de plusieurs secteurs économiques » et sur l'étude du rapport coût-bénéfice des mesures d'adaptation.

Le PACC 2020 est silencieux sur la question du genre, et ce, autant en ce qui concerne la réduction des émission de GES que les mesures d'adaptation aux changements climatiques.

Le PACC 2020 est en effet silencieux sur :

- les impacts différenciés de ces interventions gouvernementales sur les femmes et les hommes;
- les différents rôles que ceux-ci peuvent jouer dans la réduction des émissions GES et dans les mesures d'adaptation aux changements climatiques;
- les perceptions et les attitudes des individus envers les changements climatiques.

LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES 2013–2020 (SGACC)

OBJECTIFS ET ORIENTATIONS

- S'assurer que la population québécoise soit en mesure de s'adapter aux impacts des changements climatiques;
- Intégrer l'adaptation aux changements climatiques à l'administration publique;
- Développer les connaissances et les savoir-faire (sur ce point, la Stratégie note l'importance de mieux documenter les impacts sociaux et économiques des changements climatiques);
- Sensibiliser et former;
- Aménager le territoire et gérer les risques de façon à réduire les vulnérabilités;
- Maintenir la santé des individus et des communautés;
- Préserver la prospérité économique;
- Renforcer la pérennité et la sécurité des bâtiments et des infrastructures;
- Conserver la biodiversité et les bénéfices offerts par les écosystèmes.

Bien que plusieurs de ces enjeux et orientations comprennent une dimension de genre indéniable, la SGACC demeure silencieuse quant au genre dans l'adaptation aux changements climatiques.

Par exemple, la SGACC reconnaît que certaines personnes plus vulnérables sont susceptibles de subir davantage les impacts des changements climatiques, comme les personnes qui sont en mauvaise santé, les personnes habitant des logements en mauvais état, les pauvres, les enfants et les personnes âgées, sans toutefois mentionner que la plupart du temps, ces personnes vulnérables sont des femmes.

QUELQUES GROUPES D'INTERVENTION SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU QUÉBEC :

ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (AQLPA)

ÉQUITERRE

FONDATION DAVID SUZUKI

GREENPEACE

JUSTICE CLIMATIQUE MONTRÉAL

RÉALITÉ CLIMATIQUE CANADA

REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES GROUPES ÉCOLOGISTES (RQGE)

Références

Gouvernement du Québec, *Le Québec en action vert 2020 : Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques*, 2012.

Gouvernement du Québec, *Le Québec en action vert 2020 : Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques 2013-2020*, 2012.

Gouvernement du Québec. 2013. *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2010 et leur évolution depuis 1990*. Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère.

Michel Allard et al. 2012. « From Science to Policy in Nunavik and Nunatsiavut : Synthesis and Recommandations », dans M. Allard et al (dirs.) *Nunavik and Nunatsiavut : From Science to Policy. An Integrated Regional Impact Study (IRIS) of Climate Change and Modernization*, ArcticNet, Québec.

Michel Allard, Fortier, R., Sarrazin, D., et al., 2007. *L'impact du réchauffement climatique sur les aéroports du Nunavik : caractéristiques du pergélisol et caractérisation des processus de dégradation des pistes.*

Réseau québécois des groupes écologistes

UQÀM | Service aux collectivités
Université du Québec à Montréal

Relais femmes

réseau femmes environnement

Enseignement supérieur, Recherche et Science Québec

Avec la participation financière du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.
Le contenu du produit n'engage que la responsabilité de l'établissement et des auteures et auteurs.

LA COMMUNICATION ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'IMPORTANCE DE LA COMMUNICATION

L'un des défis majeurs de l'intégration du genre dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques est de démystifier tant le genre que les changements climatiques. En effet, afin de susciter les actions individuelles et collectives dans la réduction des émissions de GES et dans l'adaptation aux changements climatiques, de nombreux obstacles dans la perception des individus doivent être surmontés, notamment le climato-scepticisme, la perception que les changements climatiques sont lointains en temps et en espace, le manque d'information, le peu d'importance accordée aux changements climatiques comparativement à d'autres enjeux, la technicité et l'inaccessibilité du discours entourant les changements climatiques ainsi que la perception de l'absence de corrélation immédiate entre le quotidien des gens et les changements climatiques. Par exemple, suite à des catastrophes environnementales, les gens ont tendance à nier les changements climatiques parce qu'ils désirent revenir à la situation *normale* et rebâtir leur milieu, ce qui rend impensable l'idée que de tels évènements pourraient se reproduire. Ainsi, il est important de vulgariser le discours sur les changements climatiques et d'adopter des stratégies de communication, d'éducation et de sensibilisation adaptées et efficaces.

LA CONSTRUCTION DU DOUTE

Les politiques et stratégies de lutte aux changements climatiques impliquent nécessairement la mise en place de réglementations pour les entreprises et activités émettrices de gaz à effet de serre (GES). Des lobbys puissants composés d'entreprises, d'associations commerciales et de fondations dont le financement est plus ou moins nébuleux, ont donc développé depuis des décennies des stratégies pour retarder, affaiblir, voire éviter la réglementation gouvernementale. Il s'agit surtout d'un phénomène américain, mais le Canada n'est pas à l'abri de ces efforts pour semer le doute.

Malgré la grande légitimité du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) - un organisme intergouvernemental ouvert à tous les membres de l'ONU - et de ses nombreux rapports établissant sans équivoque que les changements climatiques sont réels et que l'activité humaine est la cause principale de leur accélération, l'un des objectifs de ces entreprises est de semer le doute afin de retarder le moment où les gouvernements pourraient prendre des décisions. Tous les moyens sont bons: financement de campagnes propagandistes et soutien financier à des organisations politiques, utilisation de scientifiques au comportement éthique douteux, obligation pour les médias d'accorder autant de temps d'antenne pour les arguments climato-sceptiques que les arguments scientifiques, dénigrement ou démonisation des groupes environnementaux.

Le financement de campagnes visant à nier les changements climatiques

Aux États-Unis, plus de 900 millions de dollars ont été injectés entre 2003 et 2010 dans le contre-mouvement qui vise à réfuter les analyses scientifiques sur les changements climatiques, notamment le fait qu'ils sont attribuables aux activités humaines, voire l'ampleur même du réchauffement. Ce lobby est financé par ceux qui ont des intérêts industriels à protéger dont, au premier champ, le secteur pétrolier et gazier.

Ce type de lobbying, qui existe aussi au Canada, semble porter fruit: une étude de 2012 sur les attitudes et perceptions du public liées aux changements climatiques indique que 14% des Canadiennes et Canadiens ne croient pas en l'existence des changements climatiques et que 6% sont indécis sur la question.

SUITE AU VERSO

80% des répondants canadiens croient à l'existence des changements climatiques, comparativement à 85% au Québec, et seulement 58% aux États-Unis. Par ailleurs, les provinces les plus touchées par l'exploitation pétrolière sur leur territoire (et non en mer) sont également celles où le scepticisme à l'égard des changements climatiques est le plus élevé.

Le comportement douteux de certains scientifiques

Dans *Merchants of Doubt (les Marchands de doute)*, Oreskes et Conway expliquent le comportement de certains chercheurs qui travaillent pour le contre-mouvement climatique. À titre d'exemple, des chercheurs de l'Institut George C. Marshall, un groupe d'experts de droite, financé par les intérêts pétroliers, ont cherché à semer la confusion en attribuant les changements climatiques à l'action du soleil plutôt qu'à l'activité humaine ; pour ce faire, ils ont utilisé des données partielles de la NASA qui confirmaient leur théorie plutôt que d'utiliser les données dans leur ensemble. L'étude a été réfutée par le GIEC.

Le temps d'antenne pour les climato-sceptiques

Une autre stratégie des climato-sceptiques consiste à exiger des médias (sous peine de poursuite) qu'ils accordent autant d'espace médiatique aux études scientifiques sur les changements climatiques qu'à celles et ceux qui nient les changements climatiques. Or, comme il existe un consensus scientifique sur les changements climatiques (avec révision par les pairs), c'est laisser beaucoup de place à celles et ceux qui, pour des raisons idéologiques ou commerciales, nient une réalité établie scientifiquement.

La démonisation et le dénigrement des groupes environnementaux

La démonisation, la ridiculisation, le dénigrement, voire la criminalisation des groupes environnementaux est une stratégie utilisée fréquemment par les climato-sceptiques. Par exemple, dans les années '90, aux États-Unis, on accusa le mouvement environnemental d'être contre l'entrepreneuriat, le libre marché ou le capitalisme et de soutenir secrètement le communisme et le socialisme. Au Canada, le gouvernement Harper qualifie les groupes environnementaux et anticapitalistes de « groupes extrémistes » (en référence au terrorisme).

LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION EFFICACES

Heureusement, de nombreuses stratégies de communication ont été développées en vue de surmonter les obstacles à l'engagement individuel et collectif dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques. Nous en retirons quelques éléments importants :

Les stratégies de communication doivent démontrer les impacts locaux et régionaux des changements climatiques, et non seulement les impacts globaux, et doivent présenter les changements climatiques comme un problème immédiat.

Des messages positifs axés sur la capacité d'agir des gens sont plus efficaces que la peur et la culpabilité, qui tendent à paralyser les gens plutôt que les inciter à l'action.

Les stratégies d'implication basées sur l'adaptation et la résilience locale sont davantage gage de succès.

Les citoyen-ennes se doivent d'agir (urgence d'agir) et ils-elles sont capables de diminuer l'ampleur du phénomène des changements climatiques en s'impliquant dès maintenant (capacité d'agir).

Par exemple, dans la campagne Défi Climat, de nombreuses organisations tant publiques que privées se sont engagées dans une campagne de sensibilisation auprès de leurs employé-es en misant sur la réalisation de gestes au quotidien.

Les stratégies de communication doivent susciter l'espoir et proposer des mesures d'atténuation et d'adaptation exemplaires déjà réalisées.

Les responsables de communication au sujet des changements climatiques doivent être crédibles auprès des groupes sociaux visés.

Les stratégies de communication doivent être éducatives, en vue de faciliter la compréhension de concepts de base liés aux changements climatiques et de conscientiser la population à la tangibilité des changements.

Dans le même sens, une autre stratégie communicationnelle est d'élaborer des messages ciblant des groupes de personnes déterminées et aborder les obstacles auxquels ils font face spécifiquement. En effet, chaque groupe social vit des réalités différentes et dispose de moyens différents pour agir. En ce sens, la communication des changements climatiques nécessite une approche particulière auprès des différents groupes sociaux, dont les femmes.

Par exemple, une étude sur l'implication citoyenne en Colombie-Britannique face aux changements climatiques constate que les femmes sont plus à l'écoute que les hommes quant aux changements climatiques et qu'elles seraient donc un groupe à viser par des mesures d'adaptation (Scannell & Gifford 2013). De plus amples recherches devraient néanmoins s'intéresser à l'éducation et l'autonomisation des femmes de statut socioéconomique plus bas; même si celles-ci veulent s'engager, elles n'ont pas toutes accès aux mêmes ressources matérielles et économiques pour lutter et s'adapter aux changements climatiques.

Selon une autre étude, une partie de la solution aux obstacles à l'implication des individus et des collectivités dans la lutte aux changements climatiques consiste à renforcer le dialogue public et le sens de responsabilité civique, notamment sur les questions d'équité et de justice. Le sens de la communauté porterait à s'impliquer davantage pour protéger l'environnement, entre autres en ce qui a trait aux changements climatiques. Le marketing social et les petits gestes environnementaux n'auraient que peu d'effets pour convaincre les gens de l'importance de modifier leurs comportements de façon importante. Dans bien des cas, ces stratégies pourraient même avoir l'effet contraire. Alors que plusieurs gouvernements tendent à individualiser la lutte et l'adaptation aux changements climatiques, ces chercheurs croient que les gestes individuels ont beaucoup moins d'impact que le sentiment d'agir ensemble (Corner & Randall 2011).

Références :

Brulle, Robert J. 2013. « Institutionalizing delay : foundation funding and the creation of U.S. climate change counter-movement organizations » *Climatic change*, DOI 10.1007/s10584-013-1018-7.

Corner, Adam & Randall, Alex. 2011. « Selling climate change ? The limitations of social marketing as a strategy for climate change public engagement » *Global Environmental Change*. 21 :1005-1014, DOI:10.1016/j.gloenvcha.2011.05.002.

Climate Outreach Information Network, www.climateoutreach.org.uk

Foucart, Stéphane. « Les climatosceptiques qui valaient des milliards » , Le Monde, 31 décembre 2013 : www.lemonde.fr/planete/article/2013/12/31/les-climatosceptiques-qui-valaient-des-milliards_4341572_3244.html

Lachapelle, Erick, Christopher P. Borick & Barry Rabe, 2012. « Public Attitudes toward Climate Science and Climate Policy in Federal Systems: Canada and the United States Compared » *Review of Policy Research*. 29(3):334.

Marshall, Georges. 2014. *After the Flood. Communicating Climate Change Around Extreme Weather*. Climate Outreach and Information Network, Oxford.

Bruno Massé, « Écologistes, ennemis publics ? », Huffington Post, 30 janvier 2013, quebec.huffingtonpost.ca/Bruno%20Mass%C3%A9/ecologistes-ennemis-publics_b_2582705.html

Noorgard, K.M. 2011. *Living in Denial. Climate Change, Emotions and Everyday Life*, MIT Press.

Oreskes, Naomi & Eric M. Conway. 2010. *Merchants of doubt*, Bloomsbury Press, New-York.

Pruneau, Diane, Mélanie Demers et Abdellatif Khattabi. 2008. « Éduquer et communiquer en matière de changements climatiques : défis et possibilités » *Vertigo - La revue électronique en sciences de l'environnement*. 8 (2) : 1.

Rochette, Annie. 2013. *L'intégration du genre dans la lutte aux changements climatiques au Québec*, UQAM, Service aux collectivités. www.mediaterre.org/genre/actu,20130527141414.html

Scannell, Leila & Robert Gifford. 2013. « Personally Relevant Climate Change: The Role of Place Attachment and Local Versus Global Message Framing in Engagement » *Environment and Behavior*. 45(1): 60-85.

Réseau québécois des groupes écologistes

UQÀM Service aux collectivités
Université du Québec à Montréal

Relais femmes

réseau femmes environnement

Enseignement supérieur, Recherche et Science Québec

Avec la participation financière du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.
Le contenu du produit n'engage que la responsabilité de l'établissement et des auteures et auteurs.

LE GENRE ET L'ANALYSE DIFFÉRENCIÉE

QU'EST-CE QUE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES?

« Depuis quelques années, on conçoit l'égalité comme une notion qui propose que les femmes et les hommes aient des conditions égales pour exercer pleinement leurs droits, pour exploiter leur potentiel ainsi que pour contribuer à l'évolution politique, économique, sociale et culturelle tout en profitant également de ces changements. »

Secrétariat à la condition féminine 2007a, p.26

L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ET L'ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES (ADS)

L'ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES (ADS) est définie par le Secrétariat à la condition féminine comme «…un processus d'analyse favorisant l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes par l'entremise des orientations et des actions dans les lieux décisionnels de la société sur le plan local, régional et national. Elle a pour objet de discerner de façon préventive les effets distincts sur les femmes et les hommes que pourra avoir l'adoption d'un projet à l'intention des citoyennes et des citoyens, et ce, sur la base des réalités et des besoins différenciés des femmes et des hommes. Elle s'effectue au cours de l'élaboration, de la mise en oeuvre, de l'évaluation et du suivi d'un projet. Dans certaines situations, l'ADS mènera à l'offre de mesures différentes aux femmes et aux hommes en vue de réduire les inégalités. » (2007b, p.4)

Selon le *Plan d'action gouvernemental pour l'égalité des femmes et des hommes 2011-2015*, l'objectif de l'ADS est de « …prêter attention particulièrement à toutes les étapes de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques pour éviter de reproduire les biais sexistes qui existent dans les institutions sociales ou les anciennes politiques. » (p.17)

OUTILS GOUVERNEMENTAUX

Le Québec s'est donné des obligations, objectifs et outils afin d'être en mesure d'atteindre l'égalité de fait entre les femmes et les hommes :

- La *Charte des droits et libertés de la personne* interdit la discrimination selon le sexe et précise dans son préambule (depuis 2008) que les droits de la Charte sont garantis également aux femmes et aux hommes.
- la *Politique sur l'égalité entre les femmes et les hommes* observe les acquis en terme d'égalité des sexes au Québec mais constate également que l'égalité de fait demeure toujours un objectif à atteindre. Elle retient trois approches (spécifique, transversale – traduite par l'ADS, et sociétale) et des mesures concrètes, dont la parité de représentation dans les lieux de pouvoir.
- Le *Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015* implique 26 ministères dans 100 actions concrètes pour l'égalité des sexes, ainsi que l'implantation de l'analyse différenciée selon les sexes dans les pratiques et politiques gouvernementales par des projets porteurs.

Malgré ces outils, le Québec n'intègre pas encore une dimension de genre dans ses lois et politiques de lutte aux changements climatiques. Il existe toujours des cloisons étanches entre la lutte aux changements climatiques et l'égalité des sexes :

Les politiques, plans d'action et stratégies concernant l'égalité des sexes ne ciblent pas la protection de l'environnement;	Les lois, politiques, stratégies et plans d'action visant la lutte aux changements climatiques n'intègrent pas une approche genrée.

LE GENRE

Il est de première importance d'avoir une perspective féministe ou de genre quand on fait des analyses différenciées selon les sexes. Seule l'analyse féministe ou de genre qui tient compte des causes structurelles et qui vise la transformation des relations de genre peut éviter le glissement dans la complémentarité des sexes ou le renforcement des stéréotypes.

LES INÉGALITÉS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES – QUELQUES ILLUSTRATIONS

L'intégration du genre dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques exige une analyse différenciée des perceptions et rôles, ainsi que des impacts des changements climatiques. Cette analyse peut glisser vers le renforcement des stéréotypes sexuels et des inégalités sociales même si elle cherche à remettre en question et à faire évoluer les relations de genre. Il faut donc demeurer vigilante et vigilant lorsqu'on applique une ADS à tout domaine.

QU'EST-CE QUE LE GENRE ?

« Le genre fait référence aux opportunités et attributs sociaux associés au fait d'être un homme ou une femme et aux relations entre les femmes, les hommes, entre les filles et les garçons ainsi qu'aux relations entre femmes et entre hommes. Ces attributs, opportunités et relations sont des constructions sociales. Cela signifie que ce sont des constructions et des produits de la société et, en cela, ils peuvent être modifiés et transformés. »

Skinner 2012

Encore aujourd'hui au Québec et au Canada, il existe des écarts salariaux entre les femmes et les hommes pour un même emploi, les femmes occupent les emplois typiquement moins bien rémunérés (surtout dans les secteurs de la santé et de l'éducation), et elles effectuent une majorité des tâches domestiques et rattachées aux soins des enfants, même lorsque comme leur conjoint, elles travaillent à temps plein.

En effet, malgré l'entrée massive des femmes sur le marché du travail et les progrès remarquables qu'elles ont réalisés quant à leur scolarisation, en 2008, le salaire horaire moyen des femmes travaillant à temps plein au Canada représentait 83% de celui des hommes. L'écart s'explique de moins en moins par des caractéristiques comme le niveau de scolarité et la durée en emploi. Par contre, l'écart peut être en partie expliqué par la profession, les deux tiers de la main d'œuvre féminine travaillant principalement dans les secteurs de la santé, de l'enseignement, du travail de bureau et l'administration ainsi que de la vente et des services, qui sont généralement moins bien rémunérés. Les femmes sont peu représentées dans les emplois mieux rémunérés du secteur primaire (énergie, mines, pêches, forêts et agriculture) et du secteur secondaire (transport, et construction) (voir tableau).

Les inégalités sont encore présentes quant au partage des tâches ménagères dans les couples hétérosexuels. En effet, au Québec, les hommes de tous âges sont proportionnellement moins nombreux que les femmes à faire des travaux ménagers, et plus particulièrement chez les moins de 35 ans. Selon Statistique Québec, en 2006, parmi les parents avec enfants de tous âges, 53,7 % des mères en couple et 44,9% des mères seules, comparées à 24,5 % à 26,0 % des pères en couple ou seuls consacrent 15 heures ou plus par semaine aux travaux ménagers. La disponibilité pour ces tâches (en raison d'un emploi à temps partiel par exemple) est un facteur explicatif de ces écarts, mais on observe également des inégalités entre les femmes et les hommes dans des situations comparables d'activité sur le marché du travail (par ex. les deux travaillent à temps plein).

Quant à la répartition des tâches ménagères, en 2011, les femmes s'occupaient principalement de la préparation des repas quotidiens (pour 58% des couples travaillant à temps plein) et de la lessive (pour 65% de ces couples). La conjointe s'occupe aussi principalement de l'épicerie et de l'entretien ménager intérieur dans 43 % des cas. Le jardinage est l'activité où le partage apparaît le plus égal. De plus, les femmes investissent plus de temps que les hommes pour les soins des personnes âgées et des enfants. Le tiers des pères (33,2 %) et près de la moitié

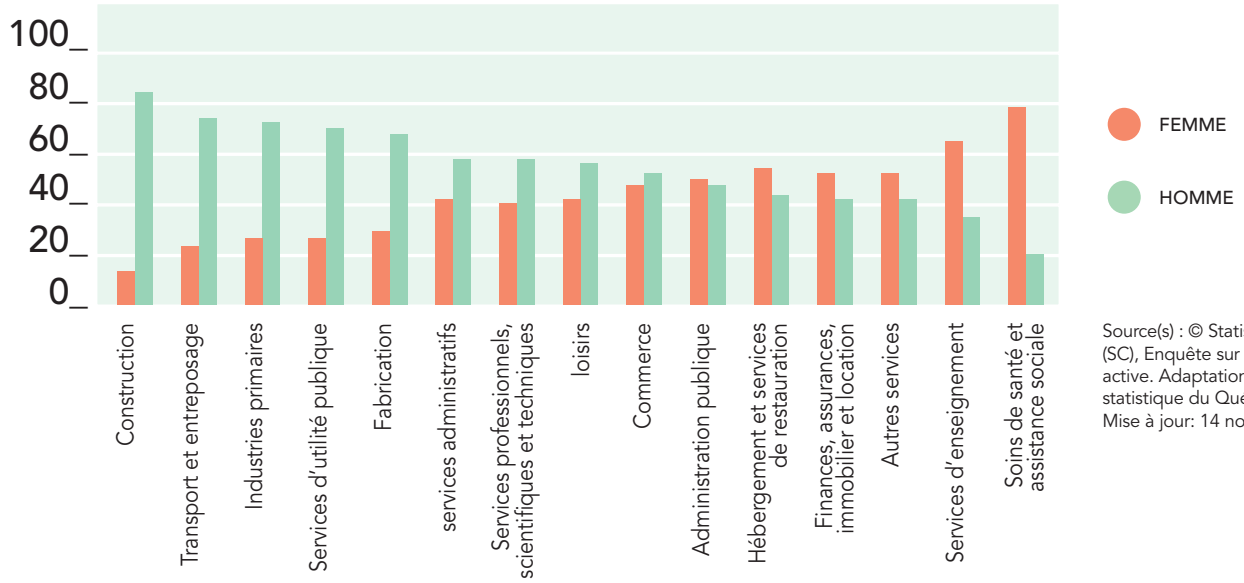

Source(s) : © Statistique Canada (SC), Enquête sur la population active. Adaptation : Institut de la statistique du Québec (ISQ). Mise à jour: 14 novembre 2013

des mères (49,1 %) consacrent 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants. Par contre, pour 66,5% des familles où les deux conjoints travaillent à temps plein (48,5 % des familles avec au moins un enfant mineur), les deux conjoints consacrent un temps relativement semblable aux soins des enfants.

L'ANALYSE DIFFÉRENCIÉE DANS LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

LES DIFFÉRENCES dans les perceptions, attitudes et rôles des femmes et des hommes dans la lutte aux changements climatiques peuvent être en grande partie expliquées par les rapports sociaux de sexe, les stéréotypes de genres et la division sexuée du travail (les femmes étant encore en grande partie responsables des tâches ménagères et des soins de la famille). Ces différences doivent être considérées lors de l'adoption de politiques et législations dans la lutte aux changements climatiques afin d'éviter d'exacerber les inégalités sociales.

PAR CONTRE, il faut aussi analyser les dynamiques et les structures sociétales à la base de ces différences afin d'éviter de reproduire les stéréotypes de genres et de pouvoir atteindre l'égalité des sexes. Il s'agit donc d'examiner à la fois l'impact du genre sur les politiques de lutte aux changements climatiques afin que celles-ci soient le plus efficaces possible, ainsi que l'impact de ces politiques sur les relations entre les sexes, sur l'égalité des femmes et des hommes, et sur les inégalités sociales plus généralement.

Les groupes sociaux marginalisés, dont les femmes, risquent de subir de façon disproportionnée les impacts des changements climatiques, cela d'autant plus qu'ils sont généralement sous-représentés dans les instances décisionnelles. Une approche intersectionnelle est donc essentielle afin que les stratégies d'adaptation aux changements climatiques soient modulées selon les besoins différenciés de ces groupes, de même qu' un travail en profondeur pour changer les équilibres décisionnels.

En effet, des politiques et mesures gouvernementales neutres visant la lutte et l'adaptation aux changements climatiques risquent de porter atteinte aux personnes vivant en situation de pauvreté (en majorité des femmes), et donc de discriminer de façon indirecte et d'exacerber les inégalités sociales (voir les fiches sur la lutte et l'adaptation aux changements climatiques pour des exemples concrets). De plus, des politiques neutres risquent de faire porter aux femmes une responsabilité disproportionnée dans la tâche de réduire l'empreinte carbone des foyers et de « sauver la planète ».

L'INTERSECTIONNALITÉ

Peu importe qu'elle soit vue comme concept, paradigme, cadre d'analyse ou encore comme une théorie, l'intersectionnalité tire son origine du mouvement antiraciste des femmes noires aux États-Unis. Elle a été développée afin de rendre compte des discriminations et des inégalités multiples, et d'examiner les « relations entre différents vecteurs d'inégalité structurant l'ordre social que sont le genre, la classe, l'ethnicité, la race, la religion, l'orientation sexuelle, l'âge et le handicap » (Bilge & Roy 2010, p.54). L'intersectionnalité veut rendre visibles les différences et les rapports de pouvoir présents au sein et entre tous les groupes sociaux.

Il est important que l'intégration de la dimension de genre dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques adopte une perspective intersectionnelle afin de tenir compte de la réalité des oppressions multiples vécues par la diversité des femmes et des groupes sociaux. L'intersectionnalité est un outil de plus permettant d'analyser les contextes et les dynamiques de discrimination et d'éviter les solutions renforçant les inégalités sociales ou les stéréotypes sexuels (par exemple, voir la femme comme étant victime, vulnérable, sensible ou ayant un rôle de soignante). Elle offre plutôt une analyse mettant en lumière un ensemble de structures de domination et de formes de discrimination vécues par des femmes vivant dans des contextes distincts. Cet outil permet donc une compréhension globale de l'expérience des femmes à travers l'interaction de divers vecteurs d'inégalité.

L'intersectionnalité apporte aussi une critique des stratégies et pratiques institutionnelles et gouvernementales déployées pour la lutte et à l'adaptation aux changements climatiques et fournit une base pour des alliances stratégiques entre tous les groupes marginalisés face au discours et au programme dominants en matière de changements climatiques.

Références

Bilge, Sirma. 2009. « Théorisations féministes de l'intersectionnalité » 225 :1 Diogène 70.

Bilge, Sirma & Olivier Roy. 2010. « La discrimination intersectionnelle : la naissance et le développement d'un concept et les paradoxes de sa mise en application en droit antidiscriminatoire » 25 Revue canadienne droit et société 51.

Dauphin, Sandrine et Réjane Sénac-Slawinski. 2008. « Gender mainstreaming : Analyse des enjeux d'un 'concept-méthode' » 44 :1 Cahiers du Genre 5-16.

EIGE. 2012."Review of the Implementation in the EU of area K of the Beijing Platform for Action: Women and the Environment; Gender Equality and Climate Change". Luxembourg: European Institute for Gender Equality.

Gouvernement du Québec. 2013. Portrait socio-économique des régions du Québec. Édition 2013. Ministère des Finances et de l'Économie.

Institut de la statistique du Québec. 2005. « Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe ». www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Moyenne-quotidienne-de-temps-consacre-aux-activites-domestiques-selon-le-sexe

Institut de la statistique du Québec. 2013. « La répartition du temps des parents québécois et la conciliation de leurs responsabilités familiales et professionnelles », 18 :1 Données sociodémographiques en bref, ,en ligne : www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol18-no1.pdf

Institut de la statistique du Québec. 2011. Un portrait statistique des familles au Québec, ministère de la Famille et des Aînés..

Kaijser, Anna & Annica Kronsell,. 2013.« Climate change through the lens of intersectionality » Environmental Politics 1-17, <dx.doi.org/10.1080/09644016.2013.835203>.

Miranda, Veerle. 2011. Cooking, caring and volunteering : unpaid work around the world, Organisation de coopération et de Développement économiques (OCDE), 20 septembre 2011.

Secrétariat à la Condition Féminine. 2011a. Plan d'action en matière d'analyse différenciée selon les sexes 2011-2015, ministère de la Culture, Communication et Condition Féminine.

Secrétariat à la Condition Féminine. 2011b. Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait: Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015, ministère de la Culture, Communication et Condition Féminine, 2011.

Secrétariat à la Condition Féminine. 2007a. Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait: Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015, ministère de la Culture, Communication et Condition Féminine.

Secrétariat à la condition féminine. 2007b. L'analyse différenciée selon les sexes dans les pratiques gouvernementales et dans celles des instances locales et régionales: un atout dans la prise de décisions - Guide synthèse. ministère de la Culture, Communication et Condition Féminine

Skinner, Emmanuelle. 2012. « Genre et changement climatique : Panorama », BRIDGE.

Statistiques Canada. 2011. Enquête sociale générale -2010 Aperçu sur l'emploi du temps des canadiens, Gouvernement du Canada.

Vincent, Carole. 2013. « Pourquoi les femmes gagnent-elles moins que les hommes ? » 39 :3 Canadian Public Policy 473.

Réseau québécois des groupes écologistes

UQÀM | Service aux collectivités
Université du Québec à Montréal

Relais femmes

réseau femmes environnement

Enseignement supérieur, Recherche et Science Québec

Avec la participation financière du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.
Le contenu du produit n'engage que la responsabilité de l'établissement et des auteures et auteurs.

ANALYSES ÉCOFÉMINISTES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Nous avons souligné certaines des causes structurelles des changements climatiques et des inégalités sociales. Certaines théories mettent en évidence les liens qui existent entre la dégradation environnementale et l'oppression de certains groupes sociaux, notamment les femmes, mais aussi les personnes vivant en situation de pauvreté, les personnes racisées et les populations autochtones. Il en est ainsi des théories écoféministes, qui expliquent la relation entre l'oppression des femmes et de ces groupes sociaux d'une part, et l'exploitation de la nature d'autre part. Ces approches théoriques sont utiles afin de définir et de remettre en question les causes structurelles des changements climatiques et des inégalités sociales et ainsi d'aspirer à une société égalitaire et écologique. Nous examinerons dans cette fiche les grandes lignes des théories écoféministes, leur critique du capitalisme, de la rationalité et la science occidentale, ainsi que leurs points de divergence et de convergence avec les théories féministes.

QU'EST-CE QUE L'ÉCOFÉMINISME ?

L'écoféminisme trouve son origine dans un livre intitulé *Le Féminisme ou la mort* de la Française Françoise d'Eaubonne, qui à son tour avait été influencée par le féminisme de Simone de Beauvoir et l'écologie de Serge Moscovici. Malgré leur origine française, ces approches théoriques ont surtout été développées par des théoriciennes américaines et issues des pays en développement.

Il est difficile de donner ici une définition unique de l'écoféminisme qui rend justice à la diversité de ces approches théoriques. Aux fins de discussion, nous pouvons néanmoins adopter la définition très large de Warren (1997):

« The position that there are important connections between how one treats women, people of color, and the underclass on one hand and how one treats the nonhuman environment on the other. »

L'écoféminisme établit donc des liens entre l'exploitation et la domination des femmes et de la nature par les hommes et les institutions patriarcales. Tel qu'illustré à la figure suivante, ce courant théorique englobe plusieurs approches, notamment les écoféministes sociales, radicales, les écoféministes du Sud, ainsi que de nouvelles approches influencées par le poststructuralisme et les études *queer*.

ÉCOFÉMINISMES

Les écoféministes sociales établissent un lien entre les femmes et l'environnement dans leur exploitation par les institutions patriarcales, surtout le capitalisme; ces écoféministes se basent beaucoup sur la pensée marxiste et intègrent les personnes vivant en situation de pauvreté à leur analyse de l'oppression par le capitalisme.

Les écoféministes biologiques ou radicales établissent un lien entre les femmes et l'environnement qui est basé sur la biologie des femmes: celles-ci, par leur capacité de reproduction, sont plus près de la nature que les hommes. Ces écoféministes prônent donc le rôle des femmes dans la protection de l'environnement.

Les écoféministes du Sud ajoutent la dimension post-coloniale aux dominations de la nature et des femmes. Elles soulignent le rôle important des femmes (du Sud) dans la protection de l'environnement dans les pays du Sud.

Les nouvelles théories écoféministes, influencées entre autres par les mouvements postructuralistes et queer, questionnent la relation établie entre les femmes et la nature fondée sur l'identité de « femme » par les autres écoféministes et prônent plutôt une action politique et citoyenne.

LES APPORTS DES THÉORIES ÉCOFÉMINISTES

L'héritage du Siècle des Lumières et de la modernité, dont le capitalisme, la révolution industrielle, la science moderne ainsi que les éthiques androcentriques issues de la pensée moderne, fait l'objet des critiques écoféministes pour avoir contribué à la destruction de la nature et l'oppression des femmes.

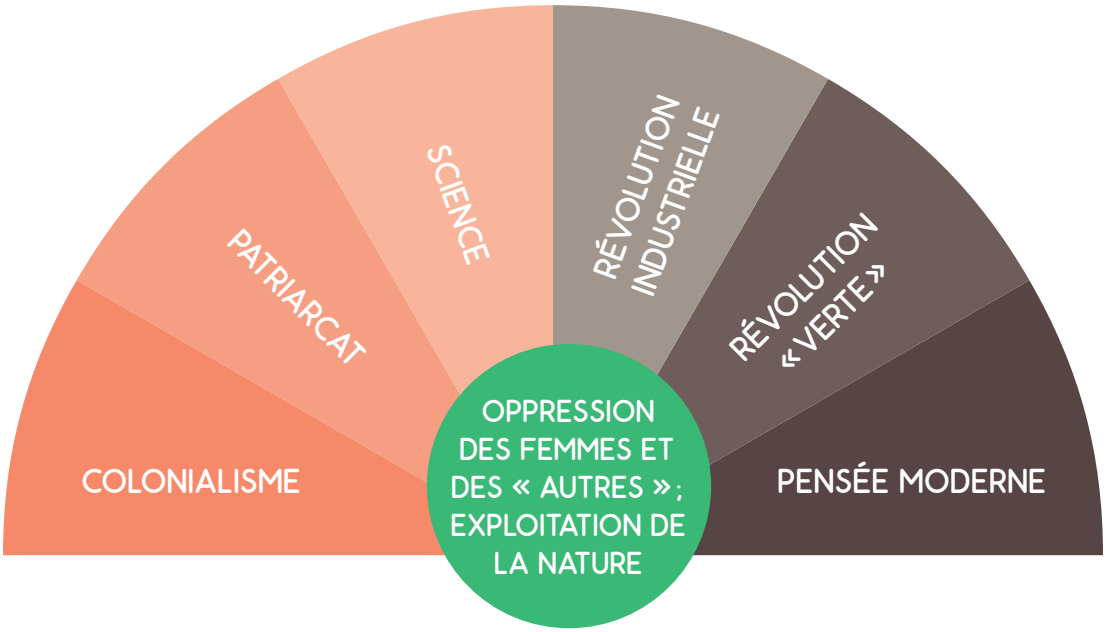

Des écoféministes, comme Carolyn Merchant, critiquent la vision mécaniste, réductionniste et objectiviste de la science moderne, qui réduit la nature à des molécules et particules capables d'être contrôlées, manipulées et exploitées par des techniques inventées par l'être humain. En effet, Merchant explique qu'avant cette révolution scientifique, qui est allée de pair avec la révolution industrielle et le capitalisme (les matières premières étant nécessaires à la production de biens), la nature était perçue comme imprévisible et devant être respectée. La science moderne développée par des hommes (notamment Francis Bacon) a donc favorisé le développement technique aux dépens de la nature (qui pouvait maintenant être exploitée) et des savoirs traditionnels (largement détenus par les femmes). Encore aujourd'hui, dans le discours sur les changements climatiques, la science et la technologie sont prônées inconditionnellement comme solutions au phénomène alors qu'elles ont grandement contribué au problème.

Certaines écoféministes comme Val Plumwood ont aussi vivement décrié les bases philosophiques de la **pensée moderne**, caractérisée par ses dualismes, par exemple femme/homme, nature/culture, nature/société, objet/sujet, émotion/raison. La logique de domination crée cette distinction, suivie d'une hiérarchisation (une partie considérée inférieure à l'autre), justifiant à son tour la subordination et l'exploitation de la partie inférieure de ces dualismes. À cette éthique androcentrique dominante caractérisant la relation entre les humains (hommes) et la nature, les écoféministes opposent une éthique de soin (« care »). Merchant propose plutôt une éthique de partenariat entre l'humain et la nature.

Les théories écoféministes remettent également en cause le **système capitaliste**, qui est un système économique fondé sur une croissance continue. Elles soulignent notamment que ce système, insoutenable en soi dans un monde fini, ignore le travail invisible des femmes ainsi que les services rendus par les écosystèmes dont il dépend, puisqu'aucune valeur économique n'est rattachée à ceux-ci. Le calcul du produit national brut (PNB), outil classique de mesure de la croissance économique, ne tient pas compte des « externalités » au système de production que sont la dégradation environnementale et le travail de « reproduction » des femmes, ce qui donne un portrait incomplet de la situation économique. Les écoféministes du « Sud » dénoncent également le modèle de développement imposé aux pays du « Sud » à travers entre autres les programmes d'ajustement structurel prônés notamment par le Fonds monétaire international. Ce modèle de développement a remplacé des économies locales de subsistance (soutenues beaucoup par les femmes) par des marchés d'exportation, et entraîné l'industrialisation de l'agriculture, caractérisée par l'utilisation massive de

pesticides, de semences uniformisées (réduisant ainsi la biodiversité) et employant majoritairement des hommes. Le système économique capitaliste est donc responsable de l'invisibilité et de l'oppression des femmes (ainsi que des personnes racisées, des personnes vivant en situation de pauvreté et des populations autochtones) et de la dégradation environnementale.

Le patriarcat, le capitalisme, le colonialisme, la science et la pensée modernes sont donc la base de l'oppression des femmes et l'exploitation et la destruction de la nature. Afin d'atteindre une société et un monde égalitaire et écologiquement viable, il faudra bien démanteler ces systèmes.

> « NÉE DE LA NÉCESSITÉ DE PRÉSERVER L'EAU, L'AIR ET LA TERRE POUR NOTRE SURVIE, L'ÉCOLOGIE EST AUSSI LA REVENDICATION D'UNE VIE QUI EN VAILLE LA PEINE. »
>
> **Heller 2003, avant-propos**

POINTS DE DIVERGENCE– L'ESSENTIALISME

Certaines écoféministes ont été accusées d'essentialisme en raison de l'association qu'elles font entre les femmes et la nature. Pour certaines féministes, ce rapprochement est dangereux et risque de faire perdre les avancées du mouvement féministe, dont la remise en question des caractéristiques « innées » (c'est à dire biologiques) des femmes et la construction sociale du genre. Macgregor reproche aussi à certaines écoféministes de réifier la maternité afin de justifier la place privilégiée des femmes dans la protection de l'environnement, mais elle reconnaît les apports considérables des écoféministes quant à la critique des institutions patriarcales.

Cette critique ne tient pourtant pas compte de la diversité des théories écoféministes, qui ont elles-mêmes remis en question l'essentialisme inhérent à l'association des femmes avec la nature. Les réponses à ces questionnements ont donné des analyses plus nuancées et surtout, davantage politiques. On parle d'un écoféminisme politique ou encore d'une citoyenneté féministe et écologique.

POINTS DE CONVERGENCE ENTRE LES THÉORIES ÉCOFÉMINISTES ET FÉMINISTES

Les théories écoféministes et féministes se rejoignent donc quant à leurs critiques des institutions patriarcales, comme le système capitaliste. Les féministes soulignent les inégalités inhérentes au système capitaliste bénéficiant surtout aux hommes blancs et riches, aux dépens des « autres », dont les femmes, les personnes en situation de pauvreté, les autochtones et les personnes racisées. À cela les écoféministes ajoutent la critique de la vision capitaliste selon laquelle la nature est un réservoir de « ressources naturelles » à être exploitées et qui ignore la destruction de l'environnement, également considérée aussi comme une externalité au système. Les féministes et les écoféministes dénoncent également le colonialisme ainsi que les inégalités entre les pays du « Sud » et les pays du « Nord » dans le système économique de marché mondialisé.

Les féministes bénéficieraient des analyses écoféministes pour pouvoir se tourner vers les enjeux environnementaux, qui sont aussi un enjeu féministe !

Les écoféministes et les écologistes bénéficieraient des apports des du militantisme féministe, puisque les processus décisionnels, l'organisation, les stratégies et les actions féministes les aideraient dans leurs luttes. Bref, les deux théories se renforcent mutuellement et pourraient tirer avantage de collaborations stratégiques.

OPPORTUNITÉS D'ALLIANCES STRATÉGIQUES

Les critiques écoféministes et féministes des fondements de notre société capitaliste (consommatrice d'énergie fossiles et de ressources de plus en plus rares, profiteuse et irrespectueuse de la nature et du travail invisible des femmes, discriminatrice et inégalitaire) constituent donc une base théorique solide pour remettre ceux-ci en question. De plus, les analyses féministes et écoféministes se rejoignent pour proposer des visions alternatives de société égalitaire, écologique et respectueuse de toutes et tous ainsi que de l'environnement.

L'écoféminisme peut ainsi servir de pont théorique entre les analyses et actions féministes d'une part et les analyses et actions écologiques d'autre part. Des alliances stratégiques entre les groupes féministes, les groupes de femmes et les groupes environnementaux sont donc possibles pour des actions et revendications collectives portant sur les enjeux environnementaux, particulièrement les changements climatiques. Par contre, afin que ces alliances soient possibles, les groupes environnementaux doivent tenir compte de la dimension de genre et mettre de l'avant la dimension sociale et économique des enjeux environnementaux. Les groupes environnementaux doivent aussi s'assurer d'intégrer des pratiques féministes dans leurs instances et leurs communications.

Références

Beaulieu, Elsa et al. 2008. « L'écoféminisme : c'est quoi » ; « Vers des écoféminismes québécois – mais comment ? ». *La course à Relais-Femmes.* 36-37 :1-8.

Beaulieu, Elsa et Maude Prud'homme. 2008. « Pour un écoféminisme politique » *Féminismes en bref.* Fédération des femmes du Québec.

d'Eaubonne, Françoise. 1974. Le Féminisme ou la mort. Paris, P. Horay.

Gandon, Anne-Line. 2009. « L'écoféminisme : une pensée féministe de la nature et de la société ». *Recherches féministes.* 22(1): 5-25.

Heller, Chaia.2003. *Désir, nature et société.* Montréal, Les Éditions Écosociété.

Larrère, Catherine. 2012. « L'écoféminisme : féminisme écologique ou écologie féministe ». *Tracés. Revue de Sciences humaines* [en ligne] 22 : 105-121.

MacGregor, Sherilyn. 2007. Beyond Mothering Earth : Ecological Citizenship and the Politics of Care. Vancouver, UBC Press.

Merchant, Carolyn. 1980. *The Death of Nature : Women, Ecology and the Scientific Revolution.* San Francisco, Harper and Row.

Merchant, Carolyn. 1996. *Earthcare, Women and the Environment.* New York, Routledge.

Mies, Maria & Vandana Shiva. 1993. *Ecofeminism.* Londres, Zed Books.

Plumwood, Val. 1993. *Feminism and the Mastery of Nature.* New York, Routledge.

Plumwood, Val. 2002. *Environmental Culture : The Ecological Crisis of Reason.* New York, Routledge.

Shiva, Vandana. 1989. *Staying Alive : Women, Ecology and Development.* Londres, Zed Books.

Salleh, Ariel. 1997. *Ecofeminism as Politics : Nature, Marx and the Postmodern.* Londres, Zed Books.

Sandilands, Catriona. 1999. *The Good-Natured Feminist : Ecofeminism and the Quest for Democracy.* Minneapolis, University of Minnesota Press.

Waring, Marilyn. 1988. *If Women Counted : A New Feminist Economics.* New York, Harper and Row.

Warren, Karen. 1994. *Ecological Feminism.* Londres, Routledge.

Warren, Karen (dir). 1997. *Ecofeminism : Women, Culture, Nature.* Bloomington et Indianapolis, Indiana University Press : 3-20.

Réseau québécois des groupes écologistes

UQÀM | Service aux collectivités
Université du Québec à Montréal

Relais-femmes

réseau femmes environnement

Enseignement supérieur, Recherche et Science Québec

Avec la participation financière du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.
Le contenu du produit n'engage que la responsabilité de l'établissement et des auteures et auteurs.

ANALYSES ÉCOFÉMINISTES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Nous avons souligné certaines des causes structurelles des changements climatiques et des inégalités sociales. Certaines théories mettent en évidence les liens qui existent entre la dégradation environnementale et l'oppression de certains groupes sociaux, notamment les femmes, mais aussi les personnes vivant en situation de pauvreté, les personnes racisées et les populations autochtones. Il en est ainsi des théories écoféministes, qui expliquent la relation entre l'oppression des femmes et de ces groupes sociaux d'une part, et l'exploitation de la nature d'autre part. Ces approches théoriques sont utiles afin de définir et de remettre en question les causes structurelles des changements climatiques et des inégalités sociales et ainsi d'aspirer à une société égalitaire et écologique. Nous examinerons dans cette fiche les grandes lignes des théories écoféministes, leur critique du capitalisme, de la rationalité et la science occidentale, ainsi que leurs points de divergence et de convergence avec les théories féministes.

QU'EST-CE QUE L'ÉCOFÉMINISME ?

L'écoféminisme trouve son origine dans un livre intitulé *Le Féminisme ou la mort* de la Française Françoise d'Eaubonne, qui à son tour avait été influencée par le féminisme de Simone de Beauvoir et l'écologie de Serge Moscovici. Malgré leur origine française, ces approches théoriques ont surtout été développées par des théoriciennes américaines et issues des pays en développement.

Il est difficile de donner ici une définition unique de l'écoféminisme qui rend justice à la diversité de ces approches théoriques. Aux fins de discussion, nous pouvons néanmoins adopter la définition très large de Warren (1997):

« The position that there are important connections between how one treats women, people of color, and the underclass on one hand and how one treats the nonhuman environment on the other. »

L'écoféminisme établit donc des liens entre l'exploitation et la domination des femmes et de la nature par les hommes et les institutions patriarcales. Tel qu'illustré à la figure suivante, ce courant théorique englobe plusieurs approches, notamment les écoféministes sociales, radicales, les écoféministes du Sud, ainsi que de nouvelles approches influencées par le poststructuralisme et les études *queer*.

ÉCOFÉMINISMES

Les écoféministes sociales établissent un lien entre les femmes et l'environnement dans leur exploitation par les institutions patriarcales, surtout le capitalisme; ces écoféministes se basent beaucoup sur la pensée marxiste et intègrent les personnes vivant en situation de pauvreté à leur analyse de l'oppression par le capitalisme.

Les écoféministes biologiques ou radicales établissent un lien entre les femmes et l'environnement qui est basé sur la biologie des femmes: celles-ci, par leur capacité de reproduction, sont plus près de la nature que les hommes. Ces écoféministes prônent donc le rôle des femmes dans la protection de l'environnement.

Les écoféministes du Sud ajoutent la dimension post-coloniale aux dominations de la nature et des femmes. Elles soulignent le rôle important des femmes (du Sud) dans la protection de l'environnement dans les pays du Sud.

Les nouvelles théories écoféministes, influencées entre autres par les mouvements postructuralistes et queer, questionnent la relation établie entre les femmes et la nature fondée sur l'identité de « femme » par les autres écoféministes et prônent plutôt une action politique et citoyenne.

LES APPORTS DES THÉORIES ÉCOFÉMINISTES

L'héritage du Siècle des Lumières et de la modernité, dont le capitalisme, la révolution industrielle, la science moderne ainsi que les éthiques androcentriques issues de la pensée moderne, fait l'objet des critiques écoféministes pour avoir contribué à la destruction de la nature et l'oppression des femmes.

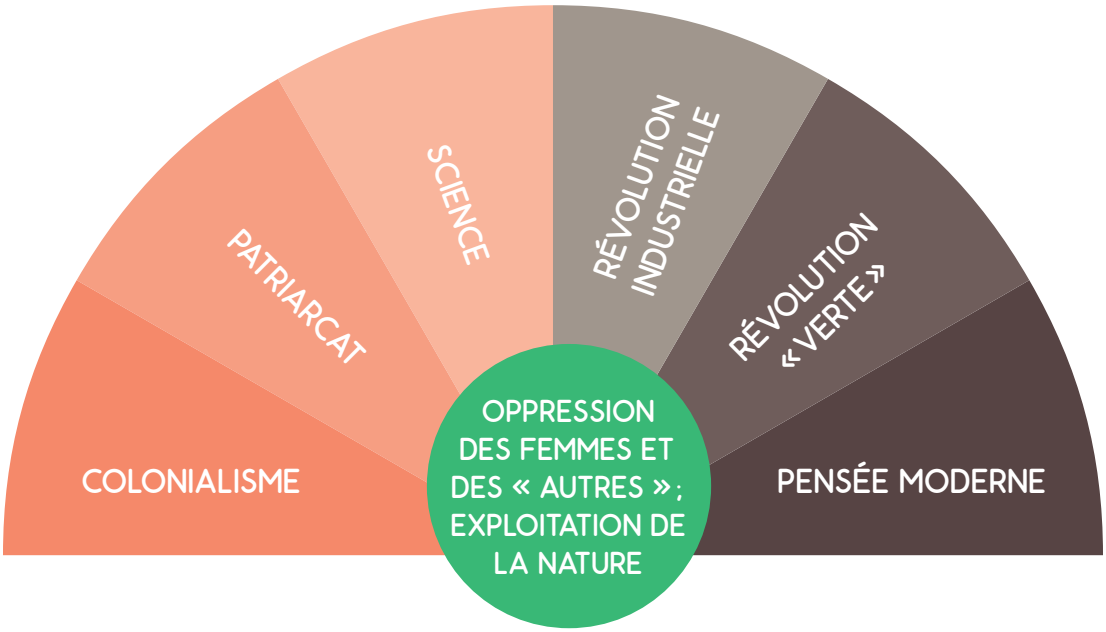

Des écoféministes, comme Carolyn Merchant, critiquent la vision mécaniste, réductionniste et objectiviste de la science moderne, qui réduit la nature à des molécules et particules capables d'être contrôlées, manipulées et exploitées par des techniques inventées par l'être humain. En effet, Merchant explique qu'avant cette révolution scientifique, qui est allée de pair avec la révolution industrielle et le capitalisme (les matières premières étant nécessaires à la production de biens), la nature était perçue comme imprévisible et devant être respectée. La science moderne développée par des hommes (notamment Francis Bacon) a donc favorisé le développement technique aux dépens de la nature (qui pouvait maintenant être exploitée) et des savoirs traditionnels (largement détenus par les femmes). Encore aujourd'hui, dans le discours sur les changements climatiques, la science et la technologie sont prônées inconditionnellement comme solutions au phénomène alors qu'elles ont grandement contribué au problème.

Certaines écoféministes comme Val Plumwood ont aussi vivement décrié les bases philosophiques de la **pensée moderne**, caractérisée par ses dualismes, par exemple femme/homme, nature/culture, nature/société, objet/sujet, émotion/raison. La logique de domination crée cette distinction, suivie d'une hiérarchisation (une partie considérée inférieure à l'autre), justifiant à son tour la subordination et l'exploitation de la partie inférieure de ces dualismes. À cette éthique androcentrique dominante caractérisant la relation entre les humains (hommes) et la nature, les écoféministes opposent une éthique de soin (« care »). Merchant propose plutôt une éthique de partenariat entre l'humain et la nature.

Les théories écoféministes remettent également en cause le **système capitaliste**, qui est un système économique fondé sur une croissance continue. Elles soulignent notamment que ce système, insoutenable en soi dans un monde fini, ignore le travail invisible des femmes ainsi que les services rendus par les écosystèmes dont il dépend, puisqu'aucune valeur économique n'est rattachée à ceux-ci. Le calcul du produit national brut (PNB), outil classique de mesure de la croissance économique, ne tient pas compte des « externalités » au système de production que sont la dégradation environnementale et le travail de « reproduction » des femmes, ce qui donne un portrait incomplet de la situation économique. Les écoféministes du « Sud » dénoncent également le modèle de développement imposé aux pays du « Sud » à travers entre autres les programmes d'ajustement structurel prônés notamment par le Fonds monétaire international. Ce modèle de développement a remplacé des économies locales de subsistance (soutenues beaucoup par les femmes) par des marchés d'exportation, et entraîné l'industrialisation de l'agriculture, caractérisée par l'utilisation massive de

pesticides, de semences uniformisées (réduisant ainsi la biodiversité) et employant majoritairement des hommes. Le système économique capitaliste est donc responsable de l'invisibilité et de l'oppression des femmes (ainsi que des personnes racisées, des personnes vivant en situation de pauvreté et des populations autochtones) et de la dégradation environnementale.

Le patriarcat, le capitalisme, le colonialisme, la science et la pensée modernes sont donc la base de l'oppression des femmes et l'exploitation et la destruction de la nature. Afin d'atteindre une société et un monde égalitaire et écologiquement viable, il faudra bien démanteler ces systèmes.

> « NÉE DE LA NÉCESSITÉ DE PRÉSERVER L'EAU, L'AIR ET LA TERRE POUR NOTRE SURVIE, L'ÉCOLOGIE EST AUSSI LA REVENDICATION D'UNE VIE QUI EN VAILLE LA PEINE. »
>
> **Heller 2003, avant-propos**

POINTS DE DIVERGENCE– L'ESSENTIALISME

Certaines écoféministes ont été accusées d'essentialisme en raison de l'association qu'elles font entre les femmes et la nature. Pour certaines féministes, ce rapprochement est dangereux et risque de faire perdre les avancées du mouvement féministe, dont la remise en question des caractéristiques « innées » (c'est à dire biologiques) des femmes et la construction sociale du genre. Macgregor reproche aussi à certaines écoféministes de réifier la maternité afin de justifier la place privilégiée des femmes dans la protection de l'environnement, mais elle reconnaît les apports considérables des écoféministes quant à la critique des institutions patriarcales.

Cette critique ne tient pourtant pas compte de la diversité des théories écoféministes, qui ont elles-mêmes remis en question l'essentialisme inhérent à l'association des femmes avec la nature. Les réponses à ces questionnements ont donné des analyses plus nuancées et surtout, davantage politiques. On parle d'un écoféminisme politique ou encore d'une citoyenneté féministe et écologique.

POINTS DE CONVERGENCE ENTRE LES THÉORIES ÉCOFÉMINISTES ET FÉMINISTES

Les théories écoféministes et féministes se rejoignent donc quant à leurs critiques des institutions patriarcales, comme le système capitaliste. Les féministes soulignent les inégalités inhérentes au système capitaliste bénéficiant surtout aux hommes blancs et riches, aux dépens des « autres », dont les femmes, les personnes en situation de pauvreté, les autochtones et les personnes racisées. À cela les écoféministes ajoutent la critique de la vision capitaliste selon laquelle la nature est un réservoir de « ressources naturelles » à être exploitées et qui ignore la destruction de l'environnement, également considérée aussi comme une externalité au système. Les féministes et les écoféministes dénoncent également le colonialisme ainsi que les inégalités entre les pays du « Sud » et les pays du « Nord » dans le système économique de marché mondialisé.

Les féministes bénéficieraient des analyses écoféministes pour pouvoir se tourner vers les enjeux environnementaux, qui sont aussi un enjeu féministe !

Les écoféministes et les écologistes bénéficieraient des apports des du militantisme féministe, puisque les processus décisionnels, l'organisation, les stratégies et les actions féministes les aideraient dans leurs luttes. Bref, les deux théories se renforcent mutuellement et pourraient tirer avantage de collaborations stratégiques.

OPPORTUNITÉS D'ALLIANCES STRATÉGIQUES

Les critiques écoféministes et féministes des fondements de notre société capitaliste (consommatrice d'énergie fossiles et de ressources de plus en plus rares, profiteuse et irrespectueuse de la nature et du travail invisible des femmes, discriminatrice et inégalitaire) constituent donc une base théorique solide pour remettre ceux-ci en question. De plus, les analyses féministes et écoféministes se rejoignent pour proposer des visions alternatives de société égalitaire, écologique et respectueuse de toutes et tous ainsi que de l'environnement.

L'écoféminisme peut ainsi servir de pont théorique entre les analyses et actions féministes d'une part et les analyses et actions écologiques d'autre part. Des alliances stratégiques entre les groupes féministes, les groupes de femmes et les groupes environnementaux sont donc possibles pour des actions et revendications collectives portant sur les enjeux environnementaux, particulièrement les changements climatiques. Par contre, afin que ces alliances soient possibles, les groupes environnementaux doivent tenir compte de la dimension de genre et mettre de l'avant la dimension sociale et économique des enjeux environnementaux. Les groupes environnementaux doivent aussi s'assurer d'intégrer des pratiques féministes dans leurs instances et leurs communications.

Références

Beaulieu, Elsa et al. 2008. « L'écoféminisme : c'est quoi » ; « Vers des écoféminismes québécois – mais comment ? ». *La course à Relais-Femmes.* 36-37 :1-8.

Beaulieu, Elsa et Maude Prud'homme. 2008. « Pour un écoféminisme politique » *Féminismes en bref.* Fédération des femmes du Québec.

d'Eaubonne, Françoise. 1974. Le Féminisme ou la mort. Paris, P. Horay.

Gandon, Anne-Line. 2009. « L'écoféminisme : une pensée féministe de la nature et de la société ». *Recherches féministes.* 22(1): 5-25.

Heller, Chaia.2003. *Désir, nature et société.* Montréal, Les Éditions Écosociété.

Larrère, Catherine. 2012. « L'écoféminisme : féminisme écologique ou écologie féministe ». *Tracés. Revue de Sciences humaines* [en ligne] 22 : 105-121.

MacGregor, Sherilyn. 2007. Beyond Mothering Earth : Ecological Citizenship and the Politics of Care. Vancouver, UBC Press.

Merchant, Carolyn. 1980. *The Death of Nature : Women, Ecology and the Scientific Revolution.* San Francisco, Harper and Row.

Merchant, Carolyn. 1996. *Earthcare, Women and the Environment.* New York, Routledge.

Mies, Maria & Vandana Shiva. 1993. *Ecofeminism.* Londres, Zed Books.

Plumwood, Val. 1993. *Feminism and the Mastery of Nature.* New York, Routledge.

Plumwood, Val. 2002. *Environmental Culture : The Ecological Crisis of Reason.* New York, Routledge.

Shiva, Vandana. 1989. *Staying Alive : Women, Ecology and Development.* Londres, Zed Books.

Salleh, Ariel. 1997. *Ecofeminism as Politics : Nature, Marx and the Postmodern.* Londres, Zed Books.

Sandilands, Catriona. 1999. *The Good-Natured Feminist : Ecofeminism and the Quest for Democracy.* Minneapolis, University of Minnesota Press.

Waring, Marilyn. 1988. *If Women Counted : A New Feminist Economics.* New York, Harper and Row.

Warren, Karen. 1994. *Ecological Feminism.* Londres, Routledge.

Warren, Karen (dir). 1997. *Ecofeminism : Women, Culture, Nature.* Bloomington et Indianapolis, Indiana University Press : 3-20.

Réseau québécois des groupes écologistes

UQÀM | Service aux collectivités
Université du Québec à Montréal

Relais-femmes

réseau femmes environnement

Enseignement supérieur, Recherche et Science Québec

Avec la participation financière du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.
Le contenu du produit n'engage que la responsabilité de l'établissement et des auteures et auteurs.

GENRE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES À L'INTERNATIONAL

LES IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LES PAYS DU « SUD » DANS UNE PERSPECTIVE DE GENRE

Les changements climatiques sont un enjeu environnemental planétaire pour lequel les causes et les impacts ne sont pas répartis également entre les pays. Les pays du « Sud » sont les plus menacés par les impacts des changements climatiques, et ce, bien que les pays du « Nord », à travers leur modèle de développement, soient généralement les premiers responsables des émissions de gaz à effet de serre. Les personnes les plus pauvres des pays du « Sud » (souvent des femmes) qui ont le moins contribué au problème sont les plus vulnérables aux impacts des changements climatiques (maladies, mortalité, pauvreté, accès à l'eau potable, sécurité alimentaire, violence contre les femmes suite à des catastrophes naturelles, etc.).

Exemple : La sécheresse et la désertification peuvent avoir d'importants impacts sur les conditions de vie des femmes des pays du Sud compte tenu de leur rôle en terme d'agriculture, de sécurité alimentaire et de santé au sein de la famille. Ce sont elles, par exemple, qui doivent marcher de longues distances pour aller chercher de l'eau et approvisionner leur communauté, par manque de ressources à proximité. Aussi, les femmes des pays du Sud sont particulièrement vulnérables aux pénuries alimentaires causées par les changements climatiques, notamment dû au fait qu'elles sont davantage privées de droit aux ressources productives (terres, bétail, machines agricoles, etc.), et qu'elles ont moins accès au capital en général.

Grâce au travail de lobby de certaines organisations de la société civile, la dimension de genre dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques a récemment été intégrée dans les instruments internationaux. Par contre, ces avancées ont été critiquées par des féministes pour ne tenir compte que des besoins des femmes, sans remettre en cause les rapports sociaux à la base des inégalités ou le modèle de développement ayant causé les problèmes. En effet, l'intégration du genre dans les réponses apportées aux changements climatiques présente une opportunité inégalée de repenser le système économique et de transformer les inégalités.

LES ENGAGEMENTS DU CANADA ET DU QUÉBEC

En tant que signataire d'instruments de droit international dans les domaines de la protection de l'environnement et de l'égalité des femmes, les gouvernements canadien et québécois ont certaines obligations quant à l'intégration de la dimension du genre dans la lutte aux changements climatiques.

suite page suivante

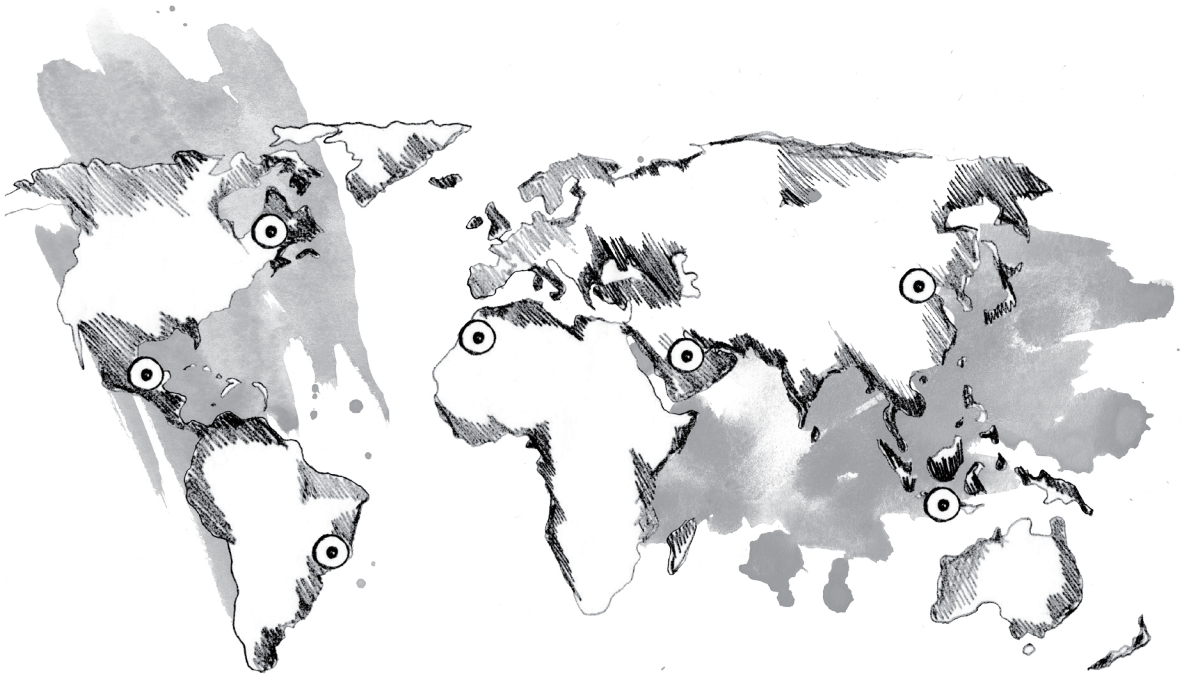

LES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX LIANT FEMMES ET ENVIRONNEMENT :

- **En signant et adoptant la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes**, le Canada et le Québec s'engagent à ce que leur corpus législatif soit exempt de discrimination envers les femmes;
- **Le Programme d'action adopté à Beijing à la 4e Conférence mondiale de l'ONU sur les femmes en 1995** établit un lien solide entre les femmes et l'environnement;
- **En adoptant les Objectifs du millénaire pour le développement**, le Canada et le Québec s'engagent à la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, entre autres en favorisant la participation de celles-ci dans les instances politiques;
- Le principe 20 de **la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement (Sommet de la Terre à Rio en 1992)** reconnaît le rôle des femmes en environnement et en développement durable;
- Le chapitre 24 du **Programme d'Action 21 (Sommet de la Terre à Rio en 1992)** est consacré au rôle et à la participation des femmes au développement durable.

L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION DU GENRE AU RÉGIME DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

- Le paragraphe 26 de **la Décision 36/CP.7 (7e Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) à Marrakech en 2001)** reconnaît l'importance de la participation des femmes dans les organes décisionnels de la CCNUCC;
- **À la 16e Conférence des Parties à la CCNUCC à Cancun en 2011, la Décision 1/CP.16** note que l'égalité des sexes et la participation effective des femmes sont importantes dans tous les aspects de la lutte aux changements climatiques;
- À la Conférence des Parties de Bali en 2007, les **groupes Global Gender and Climate Alliance (GGCA) et Gender & Climate Change** sont créés afin d'assurer l'intégration du genre dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques au niveau international;
- Dans sa **Décision 23/CP.18** adoptée à Doha en décembre 2012, la Conférence des Parties reconnaît que des efforts supplémentaires doivent être faits pour améliorer la représentation des femmes dans les organes de la CNUCC, en visant l'équilibre entre femmes et hommes (« Vision 50/50 »).

Les déclarations, programmes d'action et décisions sont considérés comme étant de la *soft law* et ne sont pas juridiquement contraignants pour les États tandis que les conventions le sont (bien qu'il n'existe pas de « police » supranationale pour les faire respecter !). Le fait de signer ces déclarations relève plutôt des obligations politiques que juridiques des États.

LA SOUS-REPRÉSENTATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES ACTUELLES LIÉES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Compte tenu des liens qui existent entre le genre et les changements climatiques, il est important que les femmes soient paritairement impliquées dans les décisions concernant la lutte et l'adaptation aux changements climatiques. Pourtant, selon un Rapport récent du Secrétariat de la CCNUCC, les femmes sont encore sous-représentées dans les organes constitués en vertu de celle-ci :

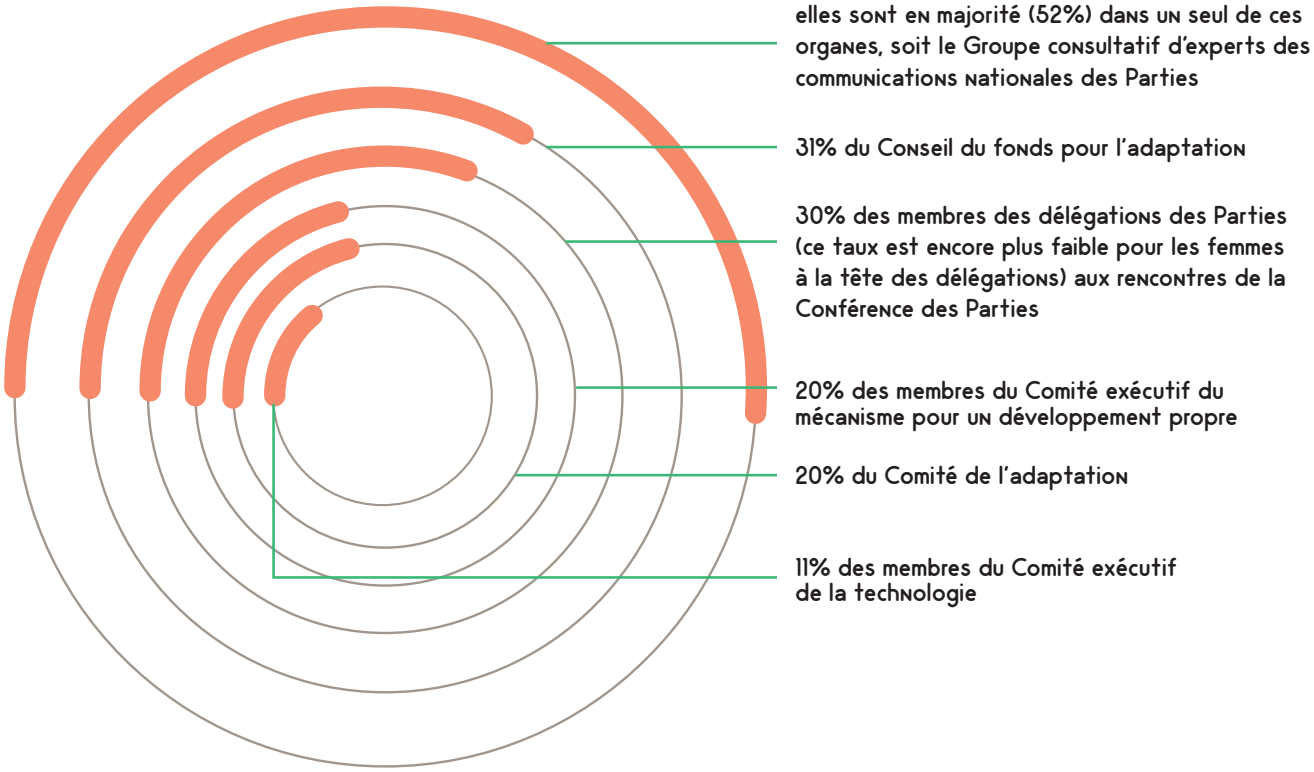

La participation égale des femmes aux processus de décisions liés aux changements climatiques aux niveaux international, national, provincial et local est donc une question de justice. Les groupes sociaux représentant notamment les intérêts des femmes doivent aussi être pleinement impliqués dans ces processus décisionnels. Enfin, pourquoi ne pas aussi transformer les instances actuelles afin qu'elles soient plus consultatives, plus représentatives, plus égalitaires et plus démocratiques ?

RESSOURCES INTERNATIONALES

Plusieurs organismes internationaux jouent un rôle dans la question de l'intégration du genre dans la lutte aux changements climatiques. En voici quelques exemples.

GENDER & CLIMATE CHANGE

Le site officiel de la CCNUCC en lien avec le genre et les changements climatiques. On y trouve entre autres les décisions des Parties et des publications sur la thématique
unfccc.int/gender_and_climate_change/items/7516.php

L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié un rapport en 2011 sur les facteurs de risques pour les femmes et pour les hommes dans le contexte des changements climatiques. (WHO 2011).

GLOBAL GENDER AND CLIMATE ALLIANCE (GGCA)

Le GGCA est un réseau d'organisations non-gouvernementales et d'agences onusiennes créé afin de s'assurer que les politiques, les décisions et les initiatives visant la lutte aux changements climatiques intègrent la dimension de genre, et ce, à tous les niveaux décisionnels
www.gender-climate.org/index.php

GENDER CC–WOMEN FOR CLIMATE JUSTICE

Réseau de groupes, organismes et individus actifs sur le genre et les changements climatiques et portail d'informations
www.gendercc.net/metanavigation/home.html

WOMEN'S ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT ORGANIZATION (WEDO)

Une organisation internationale promouvant les droits humains, l'égalité des genres et la protection de l'environnement, WEDO est activement impliquée dans l'intégration du genre dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques au niveau international.

L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE – RÉSEAU GENRE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) crée en 2011 le premier réseau d'experts francophones sur le genre et les changements climatiques. L'OIF constate l'ampleur du problème et encourage l'intégration plus effective de l'approche de genre dans les politiques et initiatives en matière de changements climatiques, autant au niveau national qu'international. En ce sens, l'OIF offre des formations et une assistance technique à certains pays francophones ciblés en vue d'intégrer le genre dans leurs politiques nationales (OIF 2011).

Références

Conseil du statut de la femme. 2011. *Intégrer les femmes aux grands choix économiques, sociaux et environnementaux : Les défis du 2e plan d'action de la Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, Avis.

Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Rio de Janeiro, juin 1992, en ligne : unfcc.int/resource/docs/convkp/convfr.pdf

Global Gender and Climate Allliance (GCCA), en ligne : www.gender-¬ climate.org/index.php

Nations Unies. 2013. « Rapport sur la composition par sexe: Note du Secrétariat », FCCC/CP/2013/4, 27 août 2013, Conférence des Parties, 19ième session, novembre 2013, Warsaw, Poland.

Nellemann, C., Verma, R., and Hislop, L. (eds). 2011. *Women at the frontline of climate change: Gender risks and hopes.* A Rapid Response Assessment. United Nations Environment Programme, GRID-Arendal.

L'Organisation internationale de la francophonie, « Genre et Climat », en ligne : www.francophonie.org/Genre-et-climat.html

Skinner, Emmeline. 2012. *Genre et changement climatique*: Panorama, BRIDGE.

Women's Environment and Development Organization (WEDO), en ligne : www.wedo.org

World Health Organization, « Gender, Climate change and Health » (2011), en ligne : www.who.int/globalchange/GenderClimateChangeHealthfinal.pdf

Réseau québécois des groupes écologistes

UQÀM | Service aux collectivités
Université du Québec à Montréal

Relais femmes

réseau femmes environnement

Enseignement supérieur, Recherche et Science Québec

Avec la participation financière du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.
Le contenu du produit n'engage que la responsabilité de l'établissement et des auteures et auteurs.

LA RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE
LES ACTIONS INDIVIDUELLES

UNE RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

La responsabilité de lutter contre les changements climatiques est partagée. La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) doit être entreprise par toutes les sphères de la société, c'est-à-dire les gouvernements, les industries, les entreprises, la société civile, les citoyennes et citoyens. La réglementation stricte des GES, les programmes incitatifs et les stratégies d'actions par les divers paliers gouvernementaux sont essentiels, mais d'autres mesures telles que l'éducation et les actions individuelles sont aussi importantes.

Il existe au moins trois raisons pour lesquelles il est important d'intégrer la dimension de genre dans la réduction des émissions de GES au niveau des actions individuelles :

Pour optimiser les campagnes de sensibilisation en tenant compte du fait que les femmes et les hommes ont différentes perceptions des changements climatiques et des solutions envisageables.

Pour optimiser les campagnes de réduction en tenant compte du fait que les femmes et les hommes n'ont pas la même empreinte carbone.

Pour éviter que le poids des mesures et des politiques adoptées afin de réduire les GES ne soit porté de façon disproportionnée par les femmes.

Les actions de réduction de GES des individus sont influencées par le niveau d'éducation, les revenus, le statut social, la division (sexuée) du travail dans les foyers et les rôles attribués aux hommes et aux femmes.

LES PERCEPTIONS DES INDIVIDUS QUANT AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'éducation et la sensibilisation du public pour susciter les actions individuelles et collectives dans la lutte aux changements climatiques sont essentielles. Par contre, l'éducation et la sensibilisation ne sont pas suffisantes pour mener à des actions concrètes de réduction de GES. Les campagnes d'éducation doivent être accompagnées de solutions et de propositions d'actions que les gens peuvent réaliser au niveau individuel, mais aussi de structures institutionnelles et d'infrastructures rendant ces changements de comportement possibles.

En tenant compte de la dimension de genre, voici des exemples de perceptions différentes entre les femmes et les hommes selon une étude américaine :

- les femmes ont une meilleure compréhension du phénomène des changements climatiques et expriment une plus grande préoccupation pour cet enjeu que les hommes;
- les femmes croient à 64% contre 56% des hommes que les changements climatiques sont causés par l'activité humaine;
- les femmes préfèrent les solutions ancrées dans les changements de comportements tandis que les hommes préfèrent les solutions techniques et technologiques.

LES MESSAGES POSITIFS SONT PLUS PORTEURS D'ACTIONS INDIVIDUELLES QUE LA CULPABILITÉ ET LA PEUR.

Les facteurs suivants influencent la perception des individus quant aux changements climatiques :

- les connaissances reliées aux changements climatiques;
- la culture (les valeurs de la société, la relation avec la nature);
- l'éducation ;
- les croyances religieuses;
- les types de personnalité;
- le cadre utilisé pour expliquer les changements climatiques.

L' ÉNERGIE ET LE TRANSPORT

Habitation :

La consommation d'énergie par foyer augmente avec les revenus. Même si les foyers à revenus plus élevés peuvent se payer des habitations et/ou électroménagers moins énergivores, il est important de rappeler que les individus avec des revenus plus modestes (plus souvent des femmes) ne peuvent pas nécessairement s'en procurer.

On pense souvent que les gens réduiront leur consommation d'énergie quand celle-ci sera plus coûteuse (une stratégie souvent évoquée au Québec, étant donné le prix très peu élevé de l'électricité). On assume ainsi que les bas prix sont une incitation au gaspillage, ce qui est vrai dans une certaine mesure. Par contre, les augmentations des tarifs d'électricité ont un caractère régressif et pénalisent souvent davantage les ménages à revenus modestes. De plus, ces augmentations diminuent la qualité de vie des locataires sans qu'ils puissent véritablement réduire leur niveau de consommation d'énergie. Cette stratégie de réduction des émissions de GES doit donc être examinée attentivement pour ses impacts sur les groupes sociaux marginalisés (dont les femmes) et doit entre autres prévoir de l'aide financière pour des mesures d'efficacité énergétique et obliger les propriétaires à améliorer leur bâtiment.

Transports :

Le secteur des transports est un élément-clé de la réduction des GES. Au Québec, le secteur des transports contribue à 43,5% des émissions de GES. En laissant la voiture à la maison une journée par semaine pour se déplacer à pied ou en vélo au bureau, on peut réduire les émissions de GES de 15 % (sur une semaine de 5 jours/semaine avec déplacements au bureau).

Or, l'utilisation des transports est aussi influencée par le genre. Par exemple, selon une étude suédoise, si l'on calcule le pourcentage de déplacements en automobile selon le sexe et le kilométrage, 75 % des déplacements seraient effectués par des hommes. Une étude en Grande-Bretagne a aussi démontré que les hommes se déplacent plus en avion que les femmes et que les émissions de CO_2 relativement à ces déplacements ont augmenté de 86% entre 1990 et 2004.

Au Québec, les femmes sont beaucoup plus nombreuses à prendre le transport en commun et les hommes à prendre leur vélo.

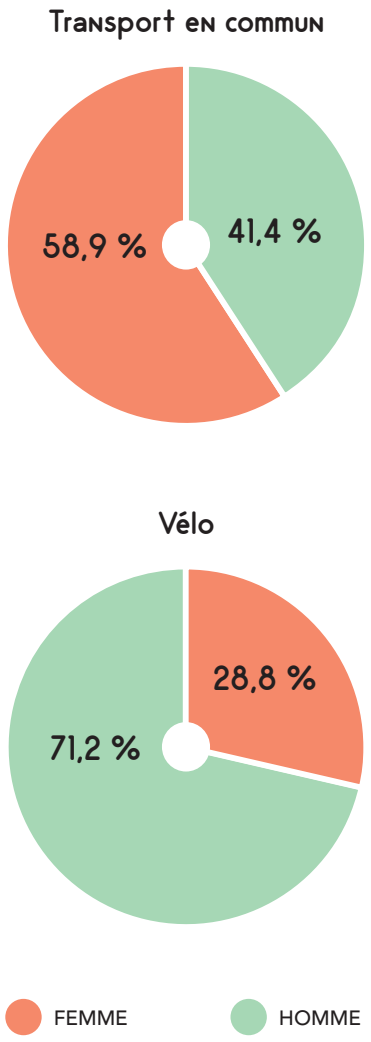

Source :
http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/recensement/2001/lequebec/mode_transport/femtransp20.htm;
http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/recensement/2001/lequebec/mode_transport/homtransp20.htm .

On peut expliquer ces différences entre autres par le lieu de travail, le type de loisirs, la présence ou non de jeunes enfants à la maison et par les ressources économiques. Par exemple, les femmes travaillent plus souvent dans les centres-villes, plus facilement accessibles par les transports en commun, alors que les hommes travaillent plus souvent dans des usines localisées en dehors des centres urbains. En ce qui a trait à des politiques de réduction d'émission de GES, ceci veut dire par exemple que la planification des transports en commun doit prendre en considération les besoins spécifiques des femmes (sécurité, accessibilité financière, fréquence, etc.).

80% DES ÉMISSIONS DE GES DANS LES FOYERS :

- LES DÉPLACEMENTS PERSONNELS
- LES APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS
- LE CHAUFFAGE ET LA CLIMATISATION

LES PRODUITS DE CONSOMMATION

L'utilisation **indirecte** d'énergie par la consommation, ce qui comprend l'alimentation, la consommation de biens (l'énergie et les ressources requises pour le cycle de vie des produits) ainsi que les loisirs et études, contribue de 30 à plus de 50% de la consommation d'énergie des foyers.

La consommation des produits est donc l'un des secteurs où les individus peuvent jouer un rôle important, que ce soit par tout d'abord par la réduction (acheter moins !), l'utilisation de produits recyclés et de produits usagers, ou encore par la location et le partage des produits, notamment les voitures, les équipements, les vêtements et même les résidences! Par exemple, selon une étude comparant 4 villes américaines, même en construisant un bâtiment écoénergétique de type LEED, il faudra entre 10 et 80 ans pour annuler l'impact négatif de cette construction sur les changements climatiques, et beaucoup moins pour les rénovations.

Puisque les hommes et les femmes n'ont pas nécessairement les mêmes habitudes de consommation, surtout en raison des rapports sociaux de sexe et de la division sexuelle du travail (les femmes s'occupent encore principalement de la préparation des repas quotidiens et de l'épicerie), une analyse différenciée de ces habitudes et leurs différents impacts sur les émissions de GES pourrait servir de base à des campagnes de sensibilisation et d'éducation efficaces ainsi qu'à remettre en question ces rôles stéréotypés.

Projet pilote Empreinte carbone Québec pour calculer les émissions de CO_2 avec une analyse cycle de vie des produits de consommation:

http://www.empreintecarbonequebec.org/fr/index.php

ANALYSE DU CYCLE DE VIE

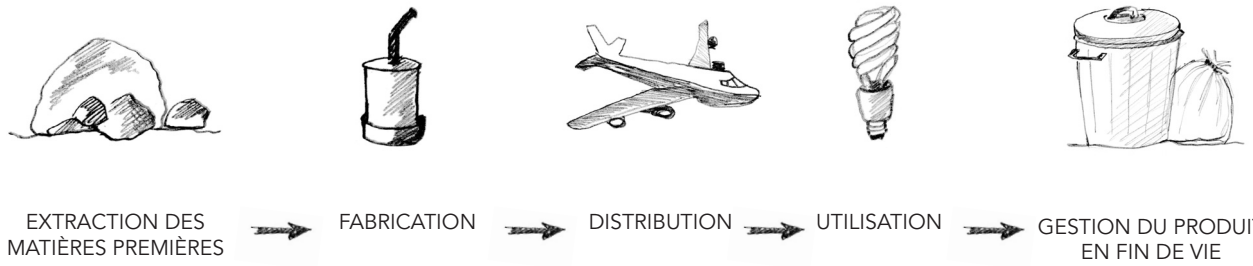

L'ALIMENTATION

L'alimentation (production, distribution) contribue de façon significative aux changements climatiques. Le modèle agroalimentaire actuel utilise beaucoup de ressources, de fertilisants, de pesticides et dépend du transport de denrées sur de très longues distances. Ce modèle doit être remis en question dans les stratégies collectives de lutte aux changements climatiques. Au niveau individuel, les habitudes alimentaires ont un impact important sur l'environnement et les émissions de GES.

Au Québec, les écomarchés de solidarité encouragent l'achat local et les faibles quantités d'emballage, réduisant ainsi considérablement les émissions de GES reliés à l'alimentation. L'achat de produits alimentaires issus de l'agriculture biologique évite les émissions d'oxyde nitreux reliées à l'agriculture industrielle. Les jardins communautaires et collectifs, qui sont à petite échelle et à proximité, n'utilisent pas ou très peu de fertilisants et n'impliquent pas de transport de denrées, contribuant aussi à la lutte aux changements climatiques. Les jardins collectifs sont d'ailleurs souvent soutenus par des Centres de Femmes afin de contribuer à la sécurité alimentaire et à l'autonomisation des femmes.

Les habitudes alimentaires des hommes et des femmes dans les pays développés sont différentes (les femmes ont tendance à manger moins de viande et plus de fruits et légumes), en raison d'une série de facteurs y compris les revenus et l'éducation. Le genre peut donc avoir un impact sur les émissions de GES reliés à l'alimentation. De plus, en raison des rôles sociaux, les femmes sont encore en majorité responsables des décisions des dépenses familiales reliées à l'alimentation.

POUR DES EXEMPLES DE GESTES AU QUOTIDIEN DANS LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES : www.1millionwomen.com.au

L'agriculture est une source importante de méthane. Or, le méthane a un potentiel de réchauffement planétaire 23 fois plus important que le CO_2. L'agriculture industrielle est aussi une source importante d'oxyde nitreux (dans les engrais), un autre GES.

Le transport par avion des denrées alimentaires est problématique: par exemple, un fruit tropical transporté par avion peut produire 11kg CO_2 éq. par kilogramme.

Les produits alimentaires tels que la viande d'élevage, le lait et le riz ont des impacts significatifs sur la production de GES.

Références

Annika Carlsson-Kanyama, Rebecka Engström et Rixt Kok. 2005. « Indirect and Direct Energy Requirements of City Households in Sweden: Options for Reduction, Lessons from Modeling. » *Journal of Industrial Ecology 9* (1-2): 221–235.

Manon Boulianne, Geneviève Olivier-d'Avignon et Vincent Galarneau. 2010. « Les retombées sociales du jardinage communautaire et collectif dans la conurbation de Québec. » *[VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement* 10(2) : 1.

Nathalie J. Chalifour. 2010. « A Feminist Perspective on Carbon Taxes. » *Canadian Journal of Women and the Law* 22 (1): 169–212.

Angela Druckman et Tim Jackson. 2009. « The Carbon Footprint of UK Households 1990-2004: A Socio-economically Disaggregated, Quasi-multi-regional Input-outpud Model. » *Ecological Economics* 68: 2066–2077.

Félicité Godbout, « Un secret à partager », La Gazette des Femmes, 11 septembre 2012, www.gazettedesfemmes.ca/6278/un-secret-a-partager-2

Gouvernement du Québec, *Le Québec en action vert 2020 : Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques,* 2012.

Johnsson-Latham, Gerd. 2007. *A Study on Gender Equality as a Prerequisite for Sustainable Development* . Report to the Environment Advisory Council.

Institut de la statistique du Québec. Un portrait statistique des familles au Québec, Gouvernement du Québec, Québec, 2011.

Preservation Green Lab. 2011. *The Greenest Building : Quantifying the Environmental Value of Building Reuse*, www.preservationnation.org/information-center/sustainable-communities/green-lab/valuing-building-reuse.html#.UwEr0_anbtk

Johanna Wolf et Susanne C. Moser. 2011. "Individual Understandings, Perceptions, and Engagement with Climate Change: Insights from In-depth Studies Across the World." *WIREs Clim Change 2*: 547–569.

Réseau québécois des groupes écologistes

UQÀM Service aux collectivités
Université du Québec à Montréal

Relais Femmes

réseau femmes environnement

Enseignement supérieur, Recherche et Science Québec

Avec la participation financière du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.
Le contenu du produit n'engage que la responsabilité de l'établissement et des auteures et auteurs.

LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

LES ACTIONS COLLECTIVES

UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

La responsabilité de lutter contre les changements climatiques est partagée entre toutes les sphères de la société, c'est-à-dire les gouvernements, les industries, les entreprises, la société civile, les citoyennes et citoyens. L'éducation et les actions individuelles sont importantes, mais la réglementation stricte des émissions de gaz à effet de serre (GES) par les divers paliers gouvernementaux est essentielle.

Les citoyennes et citoyens, ainsi que la société civile, ont certes un rôle important à jouer dans la lutte aux changements climatiques, mais les gouvernements, à tous les niveaux, doivent aussi adopter des stratégies à long terme et prévoir des actions collectives à plus grande échelle, notamment en matière d'énergie, de transport et d'aménagement du territoire. Le gouvernement québécois a élaboré un *Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques* (PACC 2020) qui cible prioritairement les secteurs industriel et des transports dans la lutte aux changements climatiques. Ce plan a par ailleurs été critiqué par plusieurs organisations, notamment pour l'absence de moyens concrets pour atteindre les objectifs. Mais pour penser la lutte aux changements climatiques à plus long terme, il est aussi temps de se questionner sur nos modes de production et de consommation et plus généralement sur notre modèle économique basé sur la croissance continue et l'exploitation des ressources naturelles.

UNE QUESTION DE GENRE

Puisque les femmes et les hommes ont différentes perceptions de l'enjeu et des solutions envisageables, l'intégration de la dimension de genre dans les différentes mesures gouvernementales de réduction des GES est nécessaire afin d'assurer leur succès. Cette intégration est aussi incontournable afin d'éviter que le poids des mesures et des politiques adoptées pour réduire les GES ne soit porté de façon disproportionnée par les femmes. Bref, l'intégration de la dimension genre dans les stratégies de réduction de GES est tout d'abord une question d'équité et d'égalité. Par exemple, pour ce qui est de la lutte aux changements climatiques, selon quelques études et sondages, les femmes semblent privilégier les changements de comportement et de style de vie au niveau individuel (et des familles) tandis que les hommes ont généralement tendance à envisager des solutions techniques et technologiques et des politiques gouvernementales.

LES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES

La *Stratégie énergétique du Québec 2006-2015* prévoit accélérer le développement hydroélectrique, développer l'énergie éolienne, promouvoir la géothermie et l'énergie solaire ainsi qu'encourager l'exploitation d'hydrocarbures. Dans la planification de nos stratégies collectives en matière énergétique, il est important d'intégrer une perspective de genre.

D'abord, on peut contester la pertinence d'exploiter les ressources pétrolières et gazières alors que le gouvernement québécois s'est engagé à réduire ses émissions de GES de 20% d'ici 2020. Notons que les industries extractives bénéficient en grande partie aux hommes, sous forme d'emplois et de revenus. Au Canada, la présence des femmes dans l'exploitation des sables bitumineux est d'environ 15%. À Terre-Neuve-et-Labrador, par exemple, moins de 10% des personnes travaillant dans l'industrie pétrolière sont des femmes. Alors que ce sont les hommes qui profitent de l'industrie, cette dernière peut aussi causer de nombreux problèmes sociaux, dont l'augmentation de la prostitution et de la violence contre les femmes, comme on l'observe à Fort McMurray dans l'industrie des sables bitumineux.

De plus, selon une étude de Clancy et Rohr, les femmes feraient des choix énergétiques différents de ceux des hommes. Les femmes auraient tendance à opter pour les énergies renouvelables telles que l'hydroélectricité et l'énergie éolienne, tandis que les hommes privilégient les énergies « lourdes » telles que les combustibles fossiles et l'énergie nucléaire. Ces auteures pensent que l'augmentation du nombre de femmes dans le secteur de l'énergie aiderait à changer la nature de ce secteur, qui véhicule actuellement les priorités et des valeurs dites masculines, tout en reconnaissant que les jeunes hommes ont différentes attitudes et valeurs.

LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ DURABLE

Au Québec, le secteur des transports contribue à 43,5% des émissions de GES. Entre autres, l'étalement urbain a augmenté les distances que les gens doivent parcourir et les émissions de GES. L'étalement urbain a ainsi augmenté le nombre de personnes à « mobilité réduite », surtout les femmes âgées, qui doivent désormais être « conduites ».

La réduction des émissions de GES reliées au transport dépend surtout d'un système de transport collectif et du soutien au transport actif. Le PACC 2020 prévoit d'ailleurs des investissements du gouvernement dans le transport collectif urbain et rural. Dans sa *Stratégie nationale de mobilité durable*, le gouvernement se fixe une cible ambitieuse d'accroître de 30% l'offre de transport collectif d'ici 2020 ainsi qu'une planification intégrée du transport durable à l'aménagement du territoire.

Les politiques de transports en commun doivent intégrer une dimension de genre afin notamment de faciliter aux femmes l'accès au marché du travail, aux services de santé et à l'éducation. Par exemple, le Conseil des Montréalaises soulève deux difficultés particulières vécues par les femmes quant à la mobilité, soit la « conjugaison des temps » entre leur vie professionnelle et leurs obligations familiales, surtout pour celles à la tête de familles monoparentales, et les difficultés reliées au manque d'autonomie et à la méconnaissance des espaces publics de certaines femmes, pour des raisons familiales et/ou culturelles. De plus, la sécurité des transports en commun est un critère important pour les femmes. Une analyse différenciée des politiques de transports en commun et de la place de ceux-ci dans la lutte aux changements climatiques au Québec relèverait sans doute d'autres critères que ceux actuellement retenus dans le PACC 2020 (l'accessibilité et l'efficacité). De plus, l'offre de service du transport collectif doit tenir compte des besoins (horaires, fréquence, localisation des arrêts, etc.) des quartiers économiquement défavorisés et des régions rurales, encore souvent désavantagés.

La *Stratégie nationale de mobilité durable* envisage aussi des investissements gouvernementaux dans l'augmentation d'infrastructures de transport actif (marche, vélo, bicyclette assistée, fauteuil roulant, quadriporteur, etc.). Une analyse de genre de ces stratégies s'avère importante pour comprendre les besoins et les habitudes différenciés de transport actif notamment des hommes, des femmes et des personnes à mobilité réduite.

Une autre stratégie du gouvernement québécois pour réduire les émissions de GES reliées aux transports est d'offrir des incitatifs économiques pour soutenir l'achat de véhicules hybrides ou électriques, comme des subventions à l'achat ou la location d'un véhicule électrique ou pour l'installation de bornes de recharge. Dans un contexte où les femmes ont un revenu moindre que celui des hommes, ces subventions risquent moins ou peu de profiter aux femmes, puisque les véhicules électriques sont beaucoup plus dispendieux que la moyenne. À l'inverse, le programme d'écoconduite (notamment la saine gestion de la pédale d'accélération) n'implique pas d'achat mais n'offre aucune mesure incitative financière aux individus.

Dans le cas des taxis, la *Stratégie sur l'électrification des transports* vise à soutenir l'achat de taxis électriques, ce qui favorise davantage les hommes puisque ce milieu de travail est presque uniquement masculin.

La possibilité de participer ou non à ces programmes de réduction des émissions de GES dépend du revenu et encourage la consommation de produits neufs, augmentant d'autant ces émissions. Les femmes, qui ont généralement moins de revenus que les hommes, ne bénéficient donc pas autant que les hommes de ces programmes. À l'inverse, un système bonus-malus qui vise à soutenir l'achat de plus petits véhicules en octroyant un bonus à l'achat d'un véhicule émettant peu d'émissions de GES et une majoration à la hausse du prix à l'achat d'un véhicule plus énergivore, semble plus équitable.

AGRICULTURE

L'agriculture industrielle est l'une des activités humaines les plus polluantes, émettant d'énormes quantités de gaz à effet de serre (oxyde nitreux dans les fertilisants industriels, méthane, utilisation de combustibles fossiles pour la machinerie). Au Québec, depuis les années 1950, le paysage rural québécois basé sur une agriculture traditionnelle et locale a cédé la place à une agriculture productiviste à grande échelle souvent irrespectueuse de l'environnement.

Notons que les femmes sont peu présentes dans le milieu agricole québécois, tant au niveau de la production que de la prise de décision. Elles sont minoritaires à posséder des terres agricoles (27%), et la relève agricole est principalement constituée d'hommes (seulement 26% sont des femmes). Il y a également beaucoup plus d'héritiers que d'héritières d'entreprises agricoles, et davantage d'hommes participent aux travaux de la ferme avant de s'y établir. Aussi, 51% des femmes y travaillent sans salaire (comparativement à 34% chez les hommes). Et une fois qu'elles possèdent des parts de l'entreprise agricole, les femmes participent moins aux décisions majeures. Une étude comparant les fermes biologiques ontariennes ayant adopté le modèle plus conventionnel d'agriculture avec les fermes optant pour des méthodes alternatives constate que les femmes sont plus souvent impliquées dans la gestion et les décisions sur une ferme dite alternative, même si cela dépend de plusieurs facteurs, notamment la philosophie des agriculteurs et l'intensité du travail

manuel. L'étude conclut prudemment que l'agriculture biologique avec une orientation différente de l'agriculture conventionnelle constitue une avenue possible pour l'égalité des sexes en agriculture.

D'autres méthodes de culture et de production alimentaire locale et biologique, dont les jardins communautaires, les jardins collectifs et l'agriculture urbaine, accompagnées de cueillette, de chasse et pêche de subsistance, constituent des solutions agricoles plus respectueuses de l'environnement et permettent de réduire nos émissions de GES. Actuellement, les femmes sont majoritaires dans l'agriculture à plus petite échelle, telle que des jardins communautaires ou jardins collectifs. Bien que l'implication des femmes au sein de ce type de projets puisse être vue positivement en renforçant leur pouvoir d'agir individuel et collectif, elle peut également être vue comme « une domestication de l'espace public », reproduisant la division sexuelle du travail et maintenant les inégalités de classe et de genre (Bouliane 2001). Il est donc important, à travers nos stratégies de lutte collective, de s'assurer que la mise en œuvre d'alternatives écologiquement nécessaires se conjugue avec des avancées pour les femmes. La souveraineté alimentaire est aussi l'un des éléments essentiels à une réduction des émissions de GES reliés à l'agriculture et au transport de denrées.

LA RÉDUCTION DES GES PAR L'UTILISATION D'INSTRUMENTS ÉCONOMIQUES

L'utilisation d'instruments économiques comme les taxes ou les systèmes de plafonnement et d'échange de droits d'émission est souvent envisagée par les gouvernements afin de réduire les émissions de GES. Le Québec était la première province canadienne à mettre sur pied une taxe sur le carbone en 2006, c'est-à-dire une redevance sur les carburants (l'essence, le gaz naturel et le diesel) que doivent payer les distributeurs. Cette taxe sert à financer le Fonds vert du Québec. Or, ce genre d'instrument est régressif, c'est-à-dire qu'il pénalise davantage les personnes à plus faibles revenus, qui sont en majorité des femmes. Bref, les taxes carbone risquent d'exacerber les inégalités sociales si elles ne tiennent pas compte de celles-ci. Par contre, bien élaborées, elles ont le potentiel non seulement de restructurer l'économie afin qu'elle soit moins orientée vers le carbone, mais aussi d'encourager l'égalité des femmes.

Poussé par le Protocole de Kyoto qui prévoyait ce genre de mécanisme financier afin d'inciter les États (et leurs entreprises) à réduire leurs émissions de GES, le gouvernement du Québec a mis en place un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de carbone (une « bourse du carbone »), un outil financier par lequel les entreprises peuvent échanger des droits d'émissions de GES. Certaines entreprises réduisent ainsi leurs émissions et vendent leurs droits d'émissions en surplus à des entreprises plus polluantes, afin d'atteindre, théoriquement, une réduction globale d'émissions de GES. Le Québec participe depuis 2008 à une bourse régionale (la Western Climate Initiative ou WCI) avec trois autres provinces canadiennes et sept États américains afin d'harmoniser les législations étatiques et provinciales. Les systèmes de plafonnement et d'échange de droits d'émission sont encore récents et il est difficile de bien cerner quels en seront les impacts au niveau environnemental et au niveau social. En effet, plusieurs craignent que les entreprises devant payer des droits d'émission refilent ce coût au consommateur. Si c'est le cas, cet outil économique pourrait avoir un effet régressif, tout comme une taxe carbone. De plus, pour gagner l'appui de la population quant à ce genre d'initiative, la dimension de genre devrait être intégrée. Selon un sondage effectué par la chaîne ABC, les femmes, bien qu'elles soutiennent les mesures de protection de l'environnement en général, ne sont pas convaincues de l'utilité des systèmes de plafonnement et d'échange de droits d'émission puisqu'ils peuvent avoir des impacts financiers négatifs sur leurs familles et qu'ils sont cadrés dans les termes masculins de « business » et non d'enjeu environnemental.

Le Protocole de Kyoto permet aussi de financer des projets dans des pays en voie de développement afin d'obtenir des « crédits carbone » sous le mécanisme de développement propre. Or, plusieurs études démontrent que les mégaprojets énergétiques sont souvent privilégiés pour ces crédits carbone au lieu de plus petits projets d'efficacité énergétique destinés aux ménages et bénéficiant majoritairement aux femmes.

Le choix d'instruments économiques pour répondre au défi des changements climatiques est aussi problématique en ce qu'il ne remet pas en question le modèle économique dominant, le modèle capitaliste.

REPENSER LE MODÈLE ÉCONOMIQUE BASÉ SUR LA CROISSANCE CONTINUE

L'opportunité de se pencher sur la dimension genre de la lutte aux changements climatiques est aussi une occasion de transformer les relations de pouvoir entre les hommes et les femmes et entre les riches et les personnes en situation de pauvreté (au niveau national aussi bien qu'au niveau international), de se questionner sur les véritables causes des changements climatiques, notamment le système économique capitaliste. Ce modèle est fondé notamment sur la croissance continue, la division sexuelle et internationale du travail et le travail invisible des femmes. Un des défis de notre époque est aussi de repenser notre relation avec l'énergie et avec l'environnement en construisant des rapports égalitaires.

Références

Alber, Gotelind, and Hemmati, Minu. 2011. "Gender Perspectives: Debunking Climate Policy Myths". Commonwealth Ministers.

Allard, Marie, « Agriculture : Où sont les femmes », La Presse, 11 septembre 2013, www.lapresse.ca/actualites/national/201309/11/01-4688259-agriculture-ou-sont-les-femmes-.php

Bouchard, Roméo. 2014. *Les champs de bataille : Histoire et défis de l'agriculture biologique au Québec.* Montréal, Les Éditions Écosociété.

Centre for Sustainable Energy, energycenter.org/clean-vehicle-rebate-project/vehicle-owner-survey/feb-2014-survey

Chalifour, Nathalie, 2010. "A Feminist Perspective on Carbon Taxes." *Canadian Journal of Women and the Law.* 22 (1): 169–212.

Clancy, Joy, and Röhr, Ulrike. 2003. "Gender and Energy: Is There a Northern Perspective?" *Energy for Sustainable Development.* 7 (3): 16-.

Conseil des Montréalaises. 2009. *Pour Qu'elles Embarquent! Avis Du Conseil Des Montréalaises Sur L'accessibilité Du Transport Collectif Et Son Impact Sur La Qualité De Vie Des Montréalaises.* Montréal

EIGE. 2012. "Review of the Implementation in the EU of area K of the Beijing Platform for Action: Women and the Environment; Gender Equality and Climate Change". Luxembourg,European Institute for Gender Equality.

Eyzaguirre, Jimena. 2008. "Les Changements Climatiques Et Le Canada: Une Occasion Inexploitée Pour Faire Avancer L'égalité Des Sexes?" *Réseau Canadien Pour La Santé Des Femmes.* www.rcsf.ca/fr/print/fr/node/39400

France, www.developpement-durable.gouv.fr/Bonus-Malus-2014.html

Gouvernement du Québec. 2012. *Le Québec en action vert 2020 : Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques,* Bibliothèque et archives nationales. (PACC 2020).

Gouvernement du Québec. 2013. Priorité Emploi – Investir dans l'électrification c'est investir dans le Québec : *Stratégie d'électrification des transports.* Bibliothèque et archives nationales.

Gouvernement du Québec. 2014. Stratégie nationale de mobilité durable : une approche responsable et novatrice. Ministère des Transports du Québec. www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/grand_public/transport_collectif/strategie_nationale_mobilite_durable

Gouvernement du Québec, « Québec roule à la puissance verte ! ». vehiculeselectriques.gouv.qc.ca/index.asp

Gouvernement du Québec, « Écomobile ». www.ecomobile.gouv.qc.ca/fr/index.php

Hall, Alan & Veronika Mogyorody. 2007. « Organic farming, gender and the labor process » *Rural Sociology.* 72(2) :289.

Latham, Johnsson, G.. 2007. *A Study on gender equality as a prequisite for sustainable development.* Report to the Environment Advisory Council, Sweden..

« L'industrie pétrolière s'interroge sur les moyens d'employer plus de femmes », Radio-Canada, 20 mai 2011, ici.radio-canada.ca/regions/atlantique/2011/03/09/005-femmes-industrie-petroliere.shtml

Lessard, Denis, « Exploitation du gaz et du pétrole : Québec donne le feu vert », La Presse, 31 mai 2014, www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201405/31/01-4771548-exploitation-du-gaz-et-du-petrole-quebec-donne-le-feu-vert.php

Mining industry- Human ressources council, *Mining in Canada Oil Sand's : Labor Market Tends and Human Ressources Challenges*, 2013, en ligne : www.mihr.ca/en/publications/resources/5256_Mihr_Report_E_WEB6.pdf

O'Connor, Aislin. 2011. « Does Gender Matter in Cap-and-Trade Legislation ? » Peace Review : A Journal of Social Justice. 23(1):94.

Papy, Jacques.2010. « Le rôle de la propriété et du marché dans le régime québécoise de plafonnement et d'échange de droits d'émission de carbone » *Revue du Barreau Canadien.* 89 : 315

Pullman, Emma, « Why Ethical Oil's Deceptive 'Women's Rights' Defense of Tar Sands is Insulting and Wrong », Huff Post Green, 27 octobre 2011, www.huffingtonpost.com/emma-pullman/why-ethical-oils-deceptiv_b_1035408.html

Revelle, Eleanor, « Cap-and-Trade Versus Carbon Tax : Two Approaches to Curbing Greenhouse Gas Emissions », League of Women Voters, www.ourenergypolicy.org/cap-and-trade-versus-carbon-tax-two-approaches-to-curbing-greenhouse-gas-emissions, 2009.

Société d'assurance-automobile du Québec, www.saaq.gouv.qc.ca/securite_routiere/materiel_educatif/philo_securite/philo_route.pdf page 6

Ville de Montréal, ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8177,92215659&_dad=portal&_schema=PORTAL

Spitzner, Meike, « Women at the Crossroads with Transportation, the Environment and the Economy : Experiences and Challenges in Germany » (2006) 70/71 Women & Environments International Magazine 31.

Réseau québécois des groupes écologistes

UQÀM | Service aux collectivités
Université du Québec à Montréal

Relais-femmes

réseau femmes environnement

Enseignement supérieur, Recherche et Science Québec

Avec la participation financière du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.
Le contenu du produit n'engage que la responsabilité de l'établissement et des auteures et auteurs.

LES IMPACTS DIFFÉRENCIÉS ET L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU QUÉBEC

LES STRATÉGIES D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES – QUELQUES DÉFINITIONS

ADAPTATION : « Toute action qui réduit les impacts négatifs des changements climatiques ou qui permet de tirer profit des nouvelles occasions qui en découlent » *(Stratégie d'adaptation)*.

RÉSILIENCE : « L'aptitude d'un système (incluant les écosystèmes), d'une collectivité ou d'une société potentiellement exposés à des aléas de s'adapter, en résistant ou en changeant, en vue d'établir et de maintenir des structures et un niveau de fonctionnement acceptables » *(Stratégie d'adaptation)*.

VULNÉRABILITÉ : L'exposition aux risques reliés au changements climatiques et la capacité de s'adapter à ceux-ci; au niveau local, la vulnérabilité est influencée par les caractéristiques biologiques et physiques de l'environnement ainsi que par les conditions humaines, notamment le statut socioéconomique.

Les personnes en situation de pauvreté vivent souvent dans des endroits et des conditions les rendant plus vulnérables aux catastrophes naturelles (isolation déficiente de leur demeure, quartiers insalubres ou surpeuplés, présence d'îlots de chaleur, etc.) et peuvent difficilement se payer des mesures d'adaptation souvent dispendieuses.

LES IMPACTS DIFFÉRENCIÉS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le droit international et les politiques québécoises parlent des impacts et de l'adaptation aux changements climatiques en termes de « vulnérabilité ». La *Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques* note que certaines personnes sont plus vulnérables aux conséquences des changements climatiques, comme les jeunes enfants, les personnes âgées, les personnes en mauvaise santé ou celles qui habitent des logements de piètre qualité, les sans-abri, les personnes à faible revenu et les travailleurs exposés aux intempéries.

La vulnérabilité des communautés ainsi que les impacts des changements climatiques sur la santé et sur les conditions socioéconomiques sont encore peu documentés au Canada, la majorité des recherches effectuées portant sur les impacts environnementaux. La dimension genrée des impacts et de l'adaptation aux changements climatiques est encore moins connue.

Par contre, nous savons qu'il existe encore des écarts de revenus substantiels entre les hommes et les femmes au Québec et les femmes vivent plus souvent que les hommes en situation de pauvreté. De plus, en tant que proches aidantes, les femmes s'occupent encore davantage que les hommes des personnes à charge (enfants, parents âgés), cette responsabilité devenant accrue avec les changements climatiques.

D'autres groupes vulnérables comprennent les jeunes de 16-24 ans, les prestataires de l'aide sociale, les personnes seules, les minorités visibles, les personnes immigrantes et les populations autochtones.

LES IMPACTS DIFFÉRENCIÉS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

Les changements climatiques auront des impacts directs et indirects sur la santé et la sécurité des communautés québécoises, notamment une augmentation des maladies vectorielles (par ex. la maladie de Lyme, le virus du Nil) ainsi que des problèmes respiratoires et morts reliés aux canicules et la pollution atmosphérique (smog).

Les impacts des changements climatiques sur la santé et la sécurité ne sont pas les mêmes pour tous puisque certaines personnes et populations sont plus vulnérables et moins résilientes à ceux-ci, notamment les femmes, les personnes en situation de pauvreté et les populations autochtones. Voici quelques exemples des impacts différenciés sur la santé et la sécurité.

MORTALITÉ EXCESSIVE LORS DE CANICULES

Les canicules, plus fréquentes en raison des changements climatiques, ont des impacts différents sur les femmes et les hommes. De nombreuses études dans différents pays développés démontrent que les plus affectés par les canicules sont les enfants en bas âge, les gens âgés, les malades et les personnes à faibles revenus. Or, non seulement les femmes sont plus souvent en situation de pauvreté, mais elles sont aussi davantage responsables des enfants, des aînés et des malades, d'où l'augmentation de la tâche de celles-ci lors de canicules.

Le genre a un impact sur la vulnérabilité et la résilience des individus aux conséquences des changements climatiques. L'absence d'analyse différenciée selon le genre des impacts des changements climatiques risque donc d'exacerber les inégalités sociales existantes, d'où l'intérêt d'intégrer les questions de genre et changements climatiques dans les préoccupations des divers ministères et organismes qui traitent de l'adaptation aux changements climatiques.

Les femmes sont aussi moins tolérantes à la chaleur extrême, en raison d'une transpiration moindre, d'un taux de métabolisme plus élevé et de tissus adipeux sous-cutanés plus importants.

Les effets des canicules sur la mortalité sont aussi différenciés. En général, il y a plus de mortalité chez les femmes puisque celles-ci vivent plus vieilles et plus souvent

Ressource : Mon climat, ma santé : www.monclimatmasante.qc.ca/public

Mortalité excessive, par sexe, lors des canicules de Chicago, aux États-Unis (1995), et en France (2003)

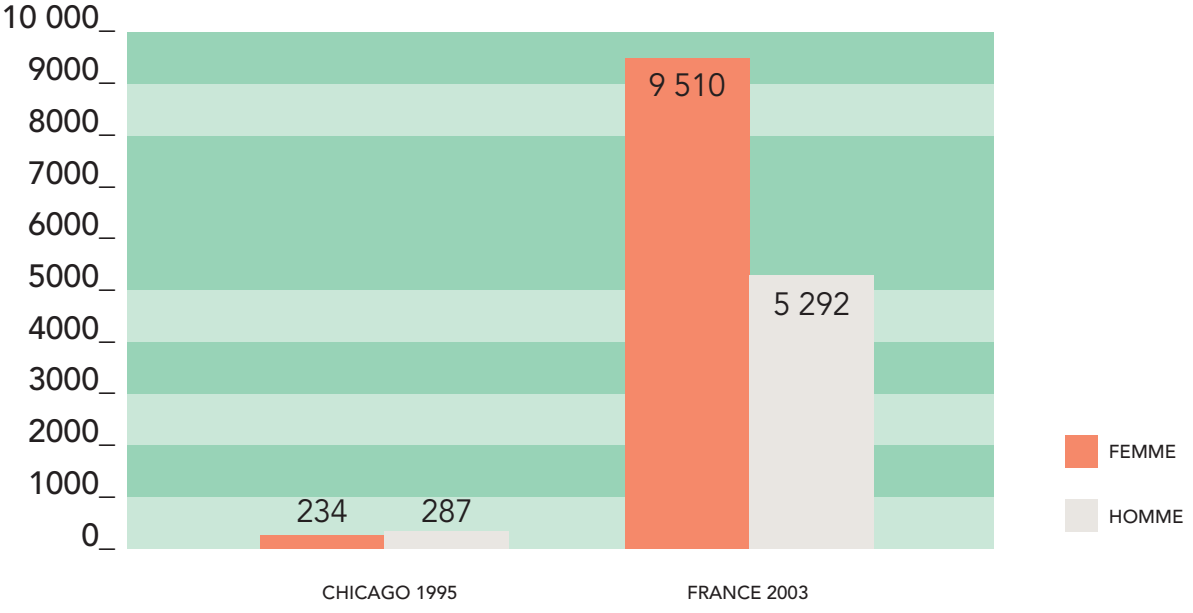

en situation de pauvreté, mais ceci n'est pas toujours le cas. Par exemple, lors de la canicule de Chicago, aux États-Unis, en 1995, ce sont majoritairement des hommes qui sont morts, la raison principale étant leur isolation sociale. Par contre, en 2003, en France, ce sont majoritairement des femmes qui sont décédées. Une analyse différenciée selon le genre s'impose si l'on veut mieux comprendre les causes de la mortalité excessive à la suite de canicules, et ce, afin de prévenir ces décès.

IMPACTS DIFFÉRENCIÉS DES ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES EXTRÊMES

Les catastrophes naturelles causent une diminution de l'espérance de vie des femmes. Ces impacts genrés sont causés entre autres par la vulnérabilité des femmes en raison de leur statut socioéconomique et des rapports sociaux de sexe. La diminution de l'espérance de vie est effectivement moins marquée dans les pays où l'égalité de genre est atteinte.

En effet, les femmes doivent à la fois se rétablir de ces catastrophes naturelles et continuer à assumer leurs obligations familiales et extérieures. Plus souvent responsables de leurs proches, les femmes vivent des stress plus importants que ceux des hommes pendant et après un évènement météorologique extrême. Une étude canadienne sur les impacts des inondations au Saguenay (1996) a d'ailleurs constaté que les séquelles physiques et psychologiques étaient plus importantes pour les femmes que pour les hommes. Une étude portant sur les femmes enceintes durant la crise de verglas de 1998 a aussi constaté un lien entre le stress prénatal important vécu durant cette crise et une mortalité périnatale élevée, des différences de développement psychomoteur et des troubles de comportement de ces enfants.

De plus, les catastrophes naturelles sont souvent reliées à une augmentation de la violence envers les femmes, contribuant ainsi à augmenter leur insécurité.

LES IMPACTS DIFFÉRENCIÉS DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE

Les changements climatiques ont déjà et continueront d'avoir des impacts sur l'agriculture, notamment les évènements extrêmes de température comme les sécheresses et les pluies torrentielles. Malgré une diminution importante du nombre de fermes au Québec, la ferme familiale est encore une réalité répandue en milieu rural. Les impacts des changements climatiques sur l'agriculture familiale pourraient aussi être genrés puisque les rôles au sein des fermes sont différenciés. En effet, les femmes jouent un rôle essentiel dans la survie des fermes familiales par leur travail sur la ferme, leur contribution aux revenus de la ferme par leur emploi à l'extérieur, ainsi que leur implication dans la communauté et par leurs travaux ménagers, tandis que les hommes travaillent la terre. Un rapport récent sur la relève agricole constate que les jeunes agricultrices et agriculteurs sont impliqués différemment dans la gestion et les travaux de l'entreprise. Les jeunes agricultrices s'impliquent davantage dans la gestion de la ferme (dans la régie du troupeau, la gestion agroenvironnementale des champs) et moins dans les domaines techniques de production. Quant aux jeunes agriculteurs, ils s'impliquent, en presque totalité, dans ces deux champs de responsabilités. Chez les jeunes agricultrices, 48% travaillent à l'extérieur de l'entreprise agricole, comptant en moyenne pour 63 % du temps travaillé annuellement et 74 % des revenus annuels. Pour les hommes, 40% de jeunes agriculteurs travaillent à l'extérieur de l'entreprise agricole, ce travail occupant une moins grande part du temps travaillé annuellement (54 %) et génère une part moins importante des revenus annuels (63 %).

Or, des études menées en Australie ont constaté que lors des sécheresses, les hommes agriculteurs travaillent de plus longues heures sur la ferme pour s'adapter aux conditions difficiles, ce qui les mène à l'isolement et la dépression. Les femmes, elles, demeurent impliquées dans la communauté et souffrent moins d'isolement, mais elles se préoccupent beaucoup de la santé des membres de la famille (surtout leur conjoint), souvent au détriment de leur propre santé.

Puisque les rôles actuels des femmes et des hommes au sein de la ferme familiale sont différenciés, une analyse de genre des impacts des changements climatiques sur l'agriculture est donc pertinente afin de mettre en œuvre des stratégies d'adaptation répondant aux besoins différenciés.

LA SITUATION AU QUÉBEC, AU NORD ET AU SUD DU 45È PARALLÈLE

Les communautés vivant dans l'Arctique subissent des changements radicaux dans leurs modes de vie traditionnels en raison des changements climatiques même s'ils n'ont pas contribué au problème. Par exemple, les hommes et les femmes sont forcés de quitter leurs communautés pour aller chercher du travail ailleurs. Or, comme le mentionne une étude canadienne quant aux impacts des changements climatiques sur la vie des Inuits dans l'Arctique, les effets documentés sont surtout ceux qui affectent les hommes, comme ceux reliés aux territoires de chasse et déplacements.

SELON DEUX DES RARES ÉTUDES RÉALISÉES AU SUJET DES IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LES FEMMES INUITES, LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AURAIENT UN IMPACT DIRECT SUR LA CAPACITÉ DE CES FEMMES À NOURRIR LEUR FAMILLE ET LEUR COMMUNAUTÉ, SUR LA RELATION QU'ONT LES FEMMES INUITES AU TERRITOIRE ET SUR LES PRATIQUES TERRITORIALES COMME LA CUEILLETTE DE PETITS FRUITS.

LES FEMMES AGENTES DE CHANGEMENT

Afin que les stratégies d'adaptation aux changements climatiques n'exacerbent pas les inégalités sociales déjà existantes, les préoccupations, les réalités et les expériences des femmes et des groupes sociaux marginalisés doivent être pleinement intégrées à celles-ci. Cette intégration comprend entre autres une parité dans le nombre de sièges des instances à tous les niveaux gouvernementaux, mais aussi des processus de consultation inclusifs et transparents impliquant pleinement les groupes de femmes et les groupes sociaux.

Au-delà de leur vulnérabilité face aux impacts des changements climatiques, les femmes sont aussi des agentes de changement dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques, tant au niveau du partage d'information et de connaissances, de la prise de décision et de la mobilisation et l'éducation des citoyennes et citoyens. Ce rôle essentiel doit être reconnu et mis de l'avant dans toutes les sphères d'action climatique afin d'assurer le succès de celle-ci.

Références

Beaumier, M.C. et J.D. Ford. 2010. "Food Insecurity Among Inuit Women Exacerbated by Socioeconomic Stresses and Climate Change." Canadian Journal of Public Health 101 (3) : 196–201.

Desbiens, Caroline & Laurence Simard-Gagnon. 2012. « Vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques : Savoirs et vécus des femmes inuites du Nunavik », Les Cahiers de l'Institut EDS.

Dowsley, Martha, Shari Gearheard, Noor Johnson, et Jocelyn Inksetter. 2010. "Should We Turn the Tent? Inuit Women and Climate Change." Études/Inuit/Studies 34 (1): 151–165.

Duncan, Kristy. 2008. "Un Dossier Chaud : La Santé Des Femmes Et Les Changements Climatiques." Le Réseau. www.cwhn.ca/node/39849

EIGE. 2012. "Review of the Implementation in the EU of area K of the Beijing Platform for Action: Women and the Environment; Gender Equality and Climate Change". Luxembourg: European Institute for Gender Equality.

Eyzaguirre, Jimena. 2008. "Les Changements Climatiques Et Le Canada : Une Occasion Inexploitée Pour Faire Avancer L'égalité Des Sexes?" Réseau Canadien Pour La Santé Des Femmes. www.rcsf.ca/fr/print/fr/node/39400

Ford, James D. & Tristan Pearce. 2010. « What We Know, Do Not Know, and Need to Know About Climate Change Vulnerability in the Western Canadian Arctic : a Systematic Literature Review » Environmental Research Letters 5 : 1.

Gouvernement du Québec. 2012. Le Québec en action vert 2020 : Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques 2013-2020.

Gouvernement du Québec. 2013. Relève agricole féminine : des parcours qui se distinguent de ceux des hommes – analyse différenciée selon les sexes des caractéristiques de la relève agricole au Québec. Bibliothèque et archives nationales du Québec.

Laplante, D.P., R.G. Barr, A. Brunet, G. Galbaud du Fort, M.L. Meaney, J.F. Saucier, P.R. Zelazo et S. King. 2004. « Stress during pregnancy affects general intellectual and language functioning in human toddlers », Pediatric Research, 56(3) : 400-410.

Ouranos. 2010. Savoir s'adapter aux changements climatiques. Bibliothèque nationale du Québec, www.ouranos.ca/fr/pdf/53_sscc_21_06_lr.pdf

Pirard, P. et al. 2005. "Summary of the Mortality Impact Assessment of the 2003 Heatwave in France." Eurosurveillance 10 (7). www.eurosurveillance.org/ViewArticle.aspx?ArticleId=554

Réseau québécois des groupes écologistes

UQÀM | Service aux collectivités
Université du Québec à Montréal

Relais Femmes

réseau femmes environnement

Enseignement supérieur, Recherche et Science Québec

Avec la participation financière du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.
Le contenu du produit n'engage que la responsabilité de l'établissement et des auteures et auteurs.

GENRE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES :
PISTES D'ACTIONS

UNE PROBLÉMATIQUE ENCORE MÉCONNUE

Une étude exploratoire révèle que la dimension genrée des changements climatiques semble encore méconnue au Québec. Les enjeux de genre et les enjeux environnementaux sont encore traités en silos, sauf pour les questions environnementales touchant directement la santé des femmes. Les politiques et stratégies gouvernementales portant sur les changements climatiques sont silencieuses quant aux questions de genre, et les actions gouvernementales portant sur l'égalité des sexes concernent surtout les domaines considérés comme typiquement sociaux (par ex. santé, emploi, services sociaux). L'étude constate aussi que les impacts des changements climatiques sont pour la plupart perçus comme étant lointains en temps et en espace. Le discours autour des changements climatiques est largement technico-scientifique et non accessible à la majorité de la population ; il existe donc un grand besoin de vulgarisation du phénomène des changements climatiques, et de transformation de l'enjeu en actions concrètes individuelles et collectives.

L'IMPORTANCE DES CONNAISSANCES ET DES DONNÉES GENRÉES POUR LA LUTTE ET L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'un des principaux obstacles à l'intégration de la dimension de genre dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques est l'absence de données genrées. En effet, la recherche sur les changements climatiques au Québec semble se concentrer dans les domaines des sciences naturelles.

Étant donné le nombre restreint d'études au Québec, la compréhension du lien entre genre et changements climatiques en est encore à ses balbutiements. La dimension de genre doit donc être intégrée à la recherche sur les changements climatiques.

Des études doivent donc être entreprises afin d'effectuer une analyse différenciée et intersectionnelle et de collecter des données genrées sur différents aspects dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques. Voici quelques pistes de recherche :

- impacts différenciés selon le genre des évènements climatiques extrêmes (ex. canicules, sécheresses, pluies torrentielles) et autres effets des changements climatiques dont :
  - impacts sur la santé;
  - impacts sur le travail non rémunéré;
  - impacts sur les populations nordiques;
- perceptions et connaissances envers les changements climatiques et perceptions des risques;
- analyse différenciée des empreintes carbone (consommation d'énergie et de produits, alimentation, transports);
- analyse différenciée des politiques énergétiques et de transport;
- obstacles aux actions individuelles et collectives;
- représentation des femmes dans les secteurs de l'énergie et des transports et au niveaux des instances.

PISTES D'ACTIONS POUR LES GROUPES DE FEMMES ET FÉMINISTES

Comme nous l'avons vu dans les fiches thématiques, les impacts des changements climatiques sont différenciés pour différents groupes sociaux marginalisés, dont les femmes, les personnes vivant en situation de pauvreté, les personnes racisées, les personnes ayant un handicap, les personnes âgées et les populations autochtones. Les stratégies d'adaptation doivent donc tenir compte de ces différences afin d'éviter d'exacerber les inégalités sociales. Certaines études démontrent aussi que les perceptions des changements climatiques et des solutions envisagées, ainsi que la consommation d'énergie, les habitudes de transport et l'alimentation sont également différentes entre les femmes et les hommes. Les politiques et stratégies de réduction des émissions de GES doivent donc intégrer une analyse féministe et intersectionnelle afin d'être efficaces, équitables et d'éviter de renforcer les stéréotypes sexuels.

Les changements climatiques, comme tous les enjeux environnementaux, constituent donc un enjeu pour les groupes de femmes et les groupes féministes. Au Québec, la Fédération des femmes du Québec a d'ailleurs reconnu l'importance des enjeux environnementaux pour le mouvement féministe et plaidé pour une société égalitaire et écologique dans les propositions adoptées aux États généraux en 2013. De même, la thématique « Libérer nos corps et nos territoires » pour la Marche Mondiale des Femmes de 2015 portera sur les liens entre « l'accaparement de la nature, l'appropriation des revenus et des droits des travailleuses, le contrôle du corps et de la vie des femmes, l'augmentation de la militarisation, de la criminalisation des luttes et de la violence envers les femme ».

Des actions possibles:

- participer à l'atelier-formation sur l'intégration du genre dans les changements climatiques et diffuser l'information et la documentation auprès des membres et autres groupes de femmes partenaires, voire organiser d'autres formations;
- former des alliances stratégiques avec les populations autochtones et les groupes environnementaux œuvrant sur la question des changements climatiques;
- identifier des représentantes pouvant intégrer les c.a. de ces groupes environnementaux;
- relancer et élargir le groupe d'intervenantes intéressées par la problématique afin de repenser les stratégies d'éducation et d'action;
- faire connaître et valoir les enjeux de genre et d'égalité notamment par le dépôt de mémoires les soulignant dans les débats politiques et législatifs portant sur différents aspects des changements climatiques (par ex. stratégies énergétiques, exploitation des ressources pétrolières, gazéifères et naturelles, agriculture, marché du carbone, taxes carbone, politiques de transport);
- exiger de prendre part aux concertations sur des enjeux environnementaux ainsi que des ressources pour le faire.

PISTES D'ACTIONS POUR LES GROUPES ENVIRONNEMENTAUX

Tel que nous l'avons vu dans les fiches thématiques, les perceptions du phénomène des changements climatiques et des solutions envisagées sont différenciées. Afin d'élaborer des campagnes d'éducation, de sensibilisation et d'actions efficaces et équitables pour lutter contre les changements climatiques, les groupes environnementaux ont donc avantage à intégrer une analyse de genre et intersectionnelle à ces campagnes. De plus, les groupes de femmes et les groupes féministes constituent des alliés pertinents dans les revendications auprès des gouvernements.

Des actions possibles:

- participer à l'atelier-formation sur l'intégration du genre dans les changements climatiques et diffuser l'information et la documentation auprès des membres et autres groupes environnementaux partenaires, voire organiser d'autres formations;
- élaborer des campagnes de sensibilisation aux changements climatiques en collaboration avec des groupes de femmes;
- créer des alliances stratégiques entre les groupes environnementaux, les groupes de femmes et les populations autochtones sur les dossiers touchant les changements climatiques (ex : lutte aux hydrocarbures)
- intégrer une analyse de genre dans les études effectuées et les campagnes de sensibilisation (ex : alimentation, transport);
- s'assurer d'une représentation équitable des femmes et des hommes dans les délégations, conférences et diverses représentations sur les changements climatiques;
- générer des espaces solidaires d'échanges et de décisions en intégrant des pratiques féministes.

L'INTÉGRATION DU GENRE DANS LES POLITIQUES, STRATÉGIES ET MESURES LÉGISLATIVES

Les politiques, plans d'actions et stratégies gouvernementales doivent impérativement intégrer une dimension de genre. Des femmes doivent également être nommées dans les instances en lien avec les changements climatiques.

De plus, bien que tous les ministères doivent se sentir interpellés par la question de l'intégration du genre dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques, cette intégration pourrait commencer la mise en place d'une collaboration étroite entre le ministère du Développement durable, de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques, le MDDELCC, et le ministère de la Justice, responsable de la condition féminine.

JUSTICE

Responsable de la condition féminine, le ministère de la Justice doit demander des analyses différenciées selon le sexe (ADS) en ce qui a trait à tous les aspects de la lutte et l'adaptation aux changements climatiques.

MDDELCC

Ce ministère, comme son nom l'indique, s'occupe de la question de la lutte aux changements climatiques. Or, jusqu'ici, les plans d'action et les stratégies relevant de ce ministère n'intègrent pas la dimension de genre. Afin de s'assurer que les stratégies d'atténuation et d'adaptation sont efficaces et équitables, ce ministère doit réaliser des analyses différenciées selon les sexes (ADS) de ses actions et politiques et ajouter à la *Loi sur le développement durable* le principe d'égalité entre les femmes et les hommes, d'où l'importance de collaborer avec le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Justice.

RESSOURCES

INFORMATION:

- Mediaterre : Portail d'échanges et de diffusion des connaissances français sur Internet sur le développement durable qui inclut une sous-section «genre» et qui a publié entre autres l'étude d'Annie Rochette sur l'intégration du genre dans les changements climatiques au Québec. www.mediaterre.org/genre/
- Gaïa Presse: portail d'échanges et de diffusion sur le développement durable et l'environnement, au Québec. www.gaiapresse.ca

QUELQUES GROUPES ENVIRONNEMENTAUX ET CITOYENS AU QUÉBEC ŒUVRANT EN CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- **Réseau québécois des groupes écologistes :** www.rqge.qc.ca
- **Répertoire des organismes environnementaux du Québec :** www.rqge.qc.ca/repertoire
- **Regroupement vigilance hydrocarbures Québec**
- **Tache d'huile :** tache-dhuile.info
- **Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) :** www.aqlpa.com/enjeux-et-reflexions/changements-climatiques
- **Équiterre :** www.equiterre.org/dossiers-choix-de-societe
- **Greenpeace Canada :** www.greenpeace.org/canada/fr/campagnes/Energies/
- **Justice climatique Montréal :** justiceclimatiquemontreal.ca/
- **Fondation David Suzuki :** www.davidsuzuki.org/fr/champs-dintervention/changements-climatiques/
- **Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste :** www.collectif-scientifique-gaz-de-schiste.com/fr/accueil

QUELQUES GROUPES DE FEMMES ET GROUPES FÉMINISTES

Réseau des femmes en environnement : www.rqfe.org/
Fédération des femmes du Québec, Propositions adoptées au Forum des états généraux, www.ffq.qc.ca/2014/05/sinspirer-des-etats-generaux-de-laction-et-lanalyse/
Relais-Femmes : www.relais-femmes.qc.ca/
Femmes autochtones du Québec : www.faq-qnw.org/fr

GENRE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES – RESSOURCES INTERNATIONALES

Organisation internationale de la francophonie : www.francophonie.org/Genre-et-climat.html
Global gender and climate alliance : www.gender-climate.org/
Gender and climate change (Nations Unies) : unfccc.int/gender_and_climate_change/items/7516.php
Gender CC – Women for climate justice : www.gendercc.net/
WEDO : www.wedo.org/category/themes/sustainable-development-themes/climatechange
BRIDGE – Kit Actu' genre et changement climatique : www.bridge.ids.ac.uk/go/bridge-publications/cutting-edge-packs/gender-and-climate-change/genre-et-changement-climatique&langid=146

AUTRES RESSOURCES

- Réseau transition Québec : www.quebecentransition.org
- Mouvement québécois pour une décroissance conviviale : www.decroissance.qc.ca/
- Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE) : www.aqpere.qc.ca/index.htm
- Groupe de recherche d'intérêt public de l'UQAM (GRIP-UQAM) : www.gripuqam.org/
- Groupe de recherche d'intérêt public de McGill (GRIP-McGill) : qpirgmcgill.org/fr
- Groupe de recherche d'intérêt public de Concordia (GRIP-Concordia) : www.qpirgconcordia.org/?lang=fr
- Réseau canadien pour la santé des femmes : www.cwhn.ca/fr

Références

- Fédération des femmes du Québec. 2013. Propositions adoptées aux États généraux de l'action et l'analyse féministes, 16-17 novembre 2013, www.ffq.qc.ca/2014/05/sinspirer-des-etats-generaux-de-laction-et-lanalyse
- Fédération des femmes du Québec. 2014. « Vers la Marche mondiale des femmes de 2015 ! Libérer nos corps et nos territoires », 6 février 2014, www.ffq.qc.ca/2014/02/vers-la-marche-mondiale-des-femmes-de-2015
- Rochette, Annie. 2013. L'intégration du genre dans la lutte aux changements climatiques au Québec, UQAM, Service aux collectivités, www.mediaterre.org/genre/actu,20130527141414.html

Avec la participation financière du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.
Le contenu du produit n'engage que la responsabilité de l'établissement et des auteures et auteurs.